
[illegible]

Octobre 2016

PRRE-SOS SAHEL- Groupement AZHAR-CERCA

- I. INTRODUCTION
- II. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN
 - 2.1. CAMPAGNE D'INFORMATION/SENSIBILISATION DES ACTEURS COMMUNAUX
 - 2.2. ÉCHANGE AVEC LES COMITES COMMUNAUX SUR LE PROCESSUS PDESC
 - 2.3. ORGANISATION DES DIAGNOSTICS DANS LES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT
 - 2.3.1. DIAGNOSTIC TECHNIQUE (IL S'AGIT DES DONNEES SECONDAIRES RECUEILLIES)
 - 2.3.2. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF (DIFFICULTES, LES CAUSES, LES BESOINS DES POPULATIONS ET DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES)
 - 2.4. ÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION DE REFERENCE (DES COMMUNES, VILLAGES/ SECTEURS DE DEVELOPPEMENT)
 - 2.5. TENUE DES JOURNEES DE CONCERTATION ET DE CONSULTATION INTERCOMMUNAUTAIRE
 - 2.6. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE PROCESSUS D'ELABORATION DES PDESC
- III. GENERALITES SUR LA COMMUNE
 - 3.1. PRESENTATION DE LA COMMUNE
 - 3.2. SITUATION GEOGRAPHIQUE
 - 3.3. RELIEF, CLIMAT, VEGETATION ET HYDROGRAPHIE
 - 3.4. POPULATION
- IV. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE DE LA COMMUNE
 - 4.1. AGRICULTURE
 - 4.2. ÉLEVAGE
 - 4.3. ENVIRONNEMENT
 - 4.4. ARTS-TOURISME-CULTURE-SPORT
 - 4.5. EDUCATION
 - 4.6. SANTE
 - 4.7. COMMUNICATION
 - 4.8. COMMERCE/ TRANSPORT
 - 4.9. HYDRAULIQUE-ÉNERGIE-MINES-INDUSTRIE
- V. GRANDES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE
- VI. PLAN QUINQUENNAL ET PROGRAMME DE LA COMMUNE
 - 6.1. PRESENTATION/ANALYSE
- VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN
- VIII. MECANISME DE SUIVI /EVALUATION
- IX. DIFFUSION DU PDSEC
- X. CONCLUSION

ANNEXES

Sigles et Abréviations

ADR	: Agence de Développement Régional
AE	Académie d'Enseignement
AEP	: Adduction d'Eau Potable
AES	Adduction d'Eau Sommaire
AFD	Agence Française de Développement
AGR	: Activités génératrices de revenus
AME	Association Mère et Enfant
ANICT	: Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APE	: Association des Parents d'élèves
APEJ	: Agence pour la promotion et l'Emploi des Jeunes
ASACO	: Association de Santé Communautaire
C D P E :	Centre du Développement de la Petite Enfance
CAP	: Centre d'Animation Pédagogique
CCOCSAD	: Comité Communal d'OrientatIon de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CGS	: Comité de Gestion Scolaire
CLOCSAD	Comité Local d'OrientatIon de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CRA	: Chambre Régionale d'Agriculture
CREDD	: Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CROCSAD	: Comité Régional d'OrientatIon de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CSCOM	: Centre de Santé Communautaire
CSRP	: Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté
CT	: Collectivités Territoriales
DDRK	: Programme de Développement Durable de la Région de Kidal
DIP	: Domaine d'Intervention Prioritaire
DRGR	: Direction Régionale du Génie Rural
DRHE	: Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Énergie
DRPS	: Direction Régionale et de la Statistique
DRPIA	: Direction Régionale de la production et des industries Animales
DRS	: Direction Régionale de la santé
DRSV	: Direction Régionale du service vétérinaire
FAO	: Food and Alimentation Organization
FCFA	:

Francs de la Communauté Financière Africaine

FENASCOM : Fédération Nationale des Associations de Santé Communautaire

FICT	Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales
LOA	: Loi d'Orientation Agricole
	: MSF-E
NED	National Endowment for Democracy
OCB	: Organisation Communautaire de Base
OMATHO	Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSP	: Organisation Socio-Professionnelle
PADDER	: Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement Economique Régional
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PDESC	: Programme Développement Économique Social Culturel
PIRE	Programme Intérimaire de la Relance Educative
PISE	Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
PM	: Puits Modernes
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNSA	: Programme National pour la sécurité alimentaire
PRODEC :	Programme Décennal de l'Education et de la culture
PRODESS :	Programme de développement social et sanitaire
PRRE	Projet de Reconstruction et de Relance Economique
PSA	: Poste de Santé Avancée
PTF	: Partenaires techniques et financiers
SCAC	Service de Coopération et Action Culturelle
SCAT	: Schéma Communal d'Aménagement
SHPA	: Système Hydraulique Pastorale Amélioré
SICA	: Syndicat Inter collectivités Adagh
TBS	: Taux Brut de Scolarisation

I. INTRODUCTION

Dans le but de relancer le développement économique, social et culturel des régions affectées par la crise de 2012, le Gouvernement du Mali sur financement de la Banque Mondiale a mis en place le projet de Relance et de Reconstruction économique du Mali (PRRE).

SOS SAHEL chargé de la maîtrise d'ouvrage déléguée a fait recours aux services de plusieurs ONG, Consortium d'ONG locales. Le groupement Azhar-CERCA a été retenu pour mettre en œuvre les activités au niveau des communes bénéficiaires de la région de Kidal.

L'appui à la planification participative des projets d'investissements tenant compte des priorités des populations affectées fait partie de la composante 3 du projet et justifie le soutien apporté à la Commune rurale de Tessalit dans le processus d'élaboration de son PDESC 2017 – 2021.

Le programme de développement est un outil de programmation dans le temps et dans l'espace des actions de développement d'une collectivité territoriale. C'est un cadre de référence et de coordination des actions de développement pour une période de 5 ans. Son élaboration s'inscrit dans les attributions de la collectivité (article 14 du code des collectivités territoriales). Le programme de développement exige l'implication de tous les citoyens, de toutes les organisations socio professionnelles et des autres acteurs Etatiques et non Etatiques. Il se déroule selon une démarche participative et itérative qui a pour but d'en assurer la légitimité et la cohérence avec les politiques nationales dans le respect du principe de subsidiarité.

Le programme actuel restera dans la logique du renforcement de l'existant. Des investissements stratégiques basés sur des projets structurants y seront prédominants. Il sera également à la fois fédérateur et mobilisateur et fondé sur une vision partagée du territoire.

Le présent document est structuré de la manière suivante :

- La méthodologie qui retrace toutes les phases par lesquelles le processus a été conduit pour aboutir au plan quinquennal 2017 – 2021 de la commune ;
- La présentation de la commune qui donne une vue détaillée des caractéristiques physiques (relief, sol/végétation, hydrographie, climat), le document présente aussi des données démographiques;
- La présentation de la situation socioéconomique de base de la commune avec les difficultés auxquelles les populations sont confrontées;
- Les orientations d'ordre national qui donnent une vue d'ensemble de ce que l'Etat prévoit dans le cadre du développement du pays et celles que la commune entend atteindre en termes d'objectifs particuliers pour répondre aux nombreux besoins des populations ;
- La programmation quinquennale qui oriente sur les domaines et activités à mener pendant les cinq prochaines années, les objectifs visés, et la prise en charge par les différents intervenants en termes de coûts ;
- La restitution/validation du PDESC;
- Les stratégies de mise en œuvre ;
- Le mécanisme de suivi/évaluation qui définit le dispositif mis en place à cet effet ;
- La conclusion qui donne une synthèse du contenu du PDESC.

II. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN

Dans le processus d'élaboration du PDESC, le guide méthodologique national et les outils mis à disposition par SOS SAHEL ont été utilisés.

La méthodologie adoptée qui est pleinement participative s'articule autour de différentes étapes d'élaboration du PDESC qui sont :

2.1. Phase préparatoire :

2.1.1. Décision de création et composition du comité communautaire :

Pour élaborer son PDESC, le conseil communal, maître d'ouvrage, a délibéré (PV en annexe) pour mettre en place un comité communautaire unique en lieu et place (décision en annexe) des différents comités prévus au niveau des secteurs de développement de la commune. Cette approche consensuelle a tenu compte de la situation spécifique de la région de Kidal où sévit encore une grande insécurité rendant difficile les déplacements et les rencontres des acteurs (leaders communautaires, chefs de fraction, chefs de secteurs de développement, les organisations socioprofessionnelles, les services techniques, les élus, les ONG et l'administration) impliqués dans le processus d'élaboration du PDESC.

Le comité mis en place est chargé de la planification, du suivi/surveillance et la gestion/ prévention des conflits. Il est composé de dix (10) personnes choisies par la communauté en raison de leurs connaissances avérées du milieu et des langues : 2 élus, 4 représentants de la Société Civile, 4 personnes ressources.

Un animateur est recruté en concertation avec la communauté pour appuyer dans la préparation des diagnostics participatifs, l'information/sensibilisation.

2.1.2. Campagne d'information/sensibilisation des acteurs communaux

Dans la commune, au niveau des secteurs de développement, des rencontres ont été organisées pour informer et sensibiliser les acteurs locaux (les élus, les OCB-OSP, les femmes, les jeunes, les chefs de fractions, les chefs de secteurs) sur les objectifs du PRRE qui appuie le Consortium AZHAR/CERCA dans l'élaboration du PDESC 2017-2021.

Avec les services techniques et l'administration résidant à Gao (le préfet, les sous-préfets, l'administration régionale et les services techniques) des contacts sont aussi établis pour échanger sur le projet PRRE (ses objectifs, l'élaboration des programmes de développement des communes et la méthodologie préconisée)

2.1.3. Échange avec le comité communautaire sur le processus de planification communale

Le Consortium AZHAR/CERCA a organisé des échanges d'informations du 25 au 26 juillet 2016 avec les autorités administratives et locales et un renforcement des capacités du comité afin de le préparer sur les enjeux de la planification communale du développement, ses objectifs et sa démarche.

L'animateur a quant à lui bénéficié d'une initiation à la méthodologie et à l'utilisation des outils de collecte de données.

Les rôles et responsabilités des différents acteurs dans le cadre du processus ont été expliqués et discutés afin de susciter leur engagement, leur adhésion et leur implication.

2.2. Organisation des diagnostics dans les secteurs de développement et l'établissement de la situation de référence de la commune

Le diagnostic a été réalisé par l'équipe du projet (1 coordinateur, 2 spécialistes en développement communautaire, 1 spécialiste en infrastructure, 1 animateur). Le diagnostic a enregistré dans les différents secteurs du développement la participation des élus, des chefs de secteurs, des OCB-OSP, des leaders des jeunes et des femmes, des ONG et programmes/projets. Le cadre a servi non seulement à expliquer les objectifs et les résultats visés mais aussi, à faire un état des lieux des

potentialités, des atouts des secteurs et les problèmes / contraintes du développement communal. Les besoins et l'appui sollicité ont également été identifiés.

La situation de référence a été établie avec l'appui des élus, des personnes ressources et les leaders de communautés. Cet état des lieux reste un indicateur du développement de la commune au plan équipement/ infrastructures et services sociaux de base.

2.2.1. Tenue des journées de concertation et de consultation intercommunautaire

Au cours des journées de concertation/consultation intercommunautaire qui ont regroupé une cinquantaine de participants, il a été procédé à la synthèse communale des problèmes et besoins dans les différents secteurs de développement. Aussi, ces journées ont été un cadre pour les délégués des secteurs et le conseil communal pour la mise en commun et l'analyse des données recueillies et la priorisation des actions à réaliser.

2.3. Planification/Restitution/Validation

2.3.1. Planification / programmation

Pour réaliser la planification/programmation, le bilan de l'autoévaluation, des diagnostics, des informations sur les politiques nationales et régionales principalement le Cadre Stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté (CSCR), les politiques sectorielles, ont servi dans la définition des orientations du développement de la commune. A cet atelier important ont participé : les élus, les personnes ressources, la société civile, les partenaires de la commune.

Les participants sur la base de leurs connaissances techniques ont analysé les résultats des travaux des JCCI ce qui a permis de définir des choix stratégiques basés sur les moyens disponibles/potentiels et l'envergure des problèmes qui se posent à la commune.

C'est ainsi qu'il est ressorti de l'atelier un plan quinquennal 2017-2021 consensuel et un programme annuel avec des objectifs spécifiques bien définis.

2.3.2 Restitution/Validation

Le programme quinquennal de développement et le programme annuel issus de l'atelier de planification ont fait l'objet d'une restitution aux élus, aux représentants des organisations de la société civile pour les analyser et les valider.

2.3.3 Adoption

Le document validé dans le cadre de cette concertation locale des acteurs est adopté par le conseil communal au cours d'une session convoquée à cet effet. La restitution du PDESC et du programme annuel va être conduite par le conseil communal au niveau des communautés et sera diffusé auprès de l'administration et des partenaires techniques et financiers en fonction des canaux de communication disponibles.

2.4. Principales difficultés rencontrées dans le processus PDESC

La situation sécuritaire dans la commune à l'instar de toute la région n'a pas permis la mobilisation souhaitée des acteurs clés. L'accès à certains secteurs de développement a été difficilement réussi, la présence des djihadistes terroristes étant ressentie comme une épée de Damoclès sur les communautés et l'équipe du projet. Egalement, l'absence des services techniques au niveau communal et régional depuis 2012, services, actuellement résidants à Gao a été une autre contrainte majeure

Cependant, la mise en place du comité communautaire de pilotage a été un élément facilitateur dans le processus de l'élaboration du PDESC. Il faut préciser que ce comité est composé de personnes expérimentées qui connaissent suffisamment le milieu et sont représentatives de diverses sensibilités locales

III. GENERALITES SUR LA COMMUNE

3.1. Organisation administrative de la commune :

3.1.1. Présentation de la commune :

Le nom Adielhoc viendrait de deux versions. La première agal houk (mot composé arabe-tamacheq qui signifie « va dans cette direction ! ». L'autre version signifierait Idjil hak c'est-à-dire poches d'eau en tamacheq.

La commune rurale d'Adjalhoc créée en 1996 (loi n° 96-059 du 04 Novembre 1996) couvre une superficie de 26 000 km² pour une population de 10003 habitants soit une densité de 0,38 habitants/km² (recensement 1995-1996) et un taux d'accroissement de 2,3%.

Un conseil communal de 11 membres élus en 2009 administre la commune. Celui-ci est assisté par un secrétaire général et par deux régisseurs (recettes et dépenses). Le conseil communal est l'organe chargé de la planification et de la programmation du développement de la commune. La tutelle est assurée par un Préfet assisté d'un Préfet Adjoint et un Sous-Préfet. Les principaux services techniques déconcentrés de l'Etat y sont implantés, mais ne fonctionnent pas du fait de la crise.

La commune d'Adielhoc est membre du Syndicat Inter collectivité Adagh (SICA) du cercle de Tessalit.

Avec la Décentralisation et la mise en place de la commune à 90% rurale, le conseil communal, pour promouvoir le développement économique, social et culturel indispensable au bien-être de l'ensemble des populations de la commune a mis en place dix (10) secteurs de développement. Le secteur de développement est donc un site autour duquel gravitent plusieurs fractions nomades. Sur ce site, il y a généralement un puits, un magasin, une école, un centre de santé, quelques habitations. L'avantage que présente cette organisation territoriale est d'assurer un certain ancrage économique pour atteindre facilement les populations quand le besoin s'impose. Tout en étant différent du village tel qu'il existe au sud du pays, le secteur de développement s'y approche progressivement par le fait que c'est un timide début de semi sédentarisation qui a été en réalité imposée par les sécheresses récurrentes. Pendant l'hivernage très peu de familles restent sur le secteur de développement.

3.1.2. Situation géographique

La commune d'Adielhoc est l'une des trois (3) communes du Cercle de Tessalit, située à l'extrême Nord-Est de la 8^{ème} région du Mali, Kidal. Elle est limitée :

- ↗ au Nord par la commune rurale de Tessalit;
- ↘ au sud par la commune d'Essouk ;
- ↖ à l'Ouest par la commune rurale de Timtaghène ;
- ↗ et à l'est par la commune de Boghassa.

3.1.3. Cadre physique

➤ Relief :

La commune rurale d'Adielhoc tout comme la région de Kidal tout entière, repose sur un socle précambrien granitique et morphologique avec par endroit des terrains sédimentaires. La commune est aussi occupée par de petits massifs entrecoupés d'oueds et de plaines.

➤ Hydrogéologie

Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les ouvrages de captage sont les puits et les forages. Les puits sont alimentés par les eaux de ruissèlement pendant l'hivernage.

➤ Climat

Adielhoc possède un climat désertique chaud (Classification de Köppen BWh) typique de l'Adrar des Ifoghas, massif montagneux situé au Sahara avec des étés très longs et extrêmement chauds et des hivers courts mais agréablement chauds. Le climat y est très aride toute l'année puisque les précipitations moyennes annuelles sont environ de 138.26mm. La sécheresse y est encore plus accentuée pendant les 6 mois les moins brûlants où l'on enregistre environ 0 mm de précipitations entre novembre et avril. La saison chaude dure environ 7 mois au nord du Mali, la chaleur y est extrême et persistante malgré l'altitude. Les écarts de température sont élevés, les mois chauds vont d'Avril à Octobre avec des niveaux atteignant 45° sous abri en Mai et les mois frais de Novembre à Mars avec des records de 4°C en Janvier.

Trois saisons se partagent l'année :

- Une saison sèche et chaude allant de Mars à Juin caractérisée par l'harmattan avec des températures qui montent quelques fois jusqu'à 47° sous abri,
- Une saison de pluies allant de Juin à Octobre caractérisée par de fortes tempêtes de sables et de pluies irrégulières variant entre 10 mm et 130 mm/an,
- Une saison sèche et froide allant de Novembre à Mars avec des températures qui peuvent baisser jusqu'à 4° pendant les nuits.

➤ Hydrographie

Dans la commune, il n'existe pas de cours d'eau permanents. Toutefois, pendant l'hivernage, les oueds drainent leur eau vers les cuvettes intérieures ou vers le Tilemsi.

- **Végétation :** La végétation ligneuse aujourd'hui présente dans les oueds et vallées se compose essentiellement d'acacias et autres épineux. La couverture herbacée est tributaire des pluies de plus en plus rares. Les ligneuses à dominantes épineuses, jadis nombreuses ont beaucoup diminué sous l'effet conjugué des sécheresses et de l'exploitation abusive de l'homme.

3.1.4. Population

La population de la commune qui représente 43,67% de celle du cercle est majoritairement composée de Kel Tamacheq, des Arabes-Kounta et quelques sonrai, peulh et bambara. Cette population de 10003 habitants (source DRPS) dont 5329 hommes et 4674 femmes est essentiellement rurale. Si l'on considère les tranches d'âge en 1996, les moins de 15 ans représentent (55,8%), les 15-45 ans (50,10%) et les 60 ans (6%). La structure de population est caractérisée par une forte jeunesse et une masculinité également importante.

Les mouvements migratoires vers l'Algérie ont augmenté avec la crise du nord ils ont par contre régressé vers la Libye depuis la chute du régime de Khadafi.

La population est constituée de 19 fractions nomades et 01 village qui sont sous la responsabilité des chefs de fractions et de village.

Tableau 1 : Fractions de la commune

N°	Fractions	Nombre de personnes	Chefs de fractions
1	Adielhoc village (sédentaire)	1967	Mimi O/ Sidi Haiballa
2	Kel rella Tibagatène	1162	Bidari Ag Ackli
3	Kel rella Tidiaraghel	1089	Amewaye Ag Iswadh
4	Imghad win Elewidj	556	Mitki Ag Ingadh
5	Kel Tidiarerene win Ataram	357	Rissa Ag Bakadi
6	Izigaghane	512	Mossa Ag Wanfawa

7	Kel Telgatratt	688	Etkal Ag Mohamed
8	Dag Dagar	542	Hama hama Ag Intigrazène
9	Kel Terghacht	450	Barka Ag Mohamed
10	Kel rella Tadjmart	542	Malick Ag Intisbaye
11	Kel eghachar	363	Ekawel Ag Ackli
12	Ibilbitiyane	278	Mahmoud Ag Ibrahim
13	Kel ahilwat win Intanhert	186	Kanane Ag Intahmou
14	Imghad win Tegharghar	211	Assokhi Ag Mittène
15	Taitok Idnane	250	Ollamine Ag Bittou
16	Idnane win Ahilwat	115	Bittou Ag Didi
17	Imghad win Doussakat	160	Oumar Ag Idda
18	Idnane nadhagh	115	Kouballa Ag Lamssawi
19	Kel Tibagatène 2	161	Eljimit Ag Ibnou
20	Kel talabit	163	Abinadj Ag Abdalla

Source : Commune rurale d'Adielhoc – recensement administratif à caractère fiscal 2008.

Tableau 2 : Secteurs de développement

N°	Nom village/ secteurs
1	Adielhoc
2	Taghlit
3	Inamzil
4	Telabit
5	Oukinik
6	Inakafel
7	Matalmen
8	Marat
9	Anmalan
10	Tassadjimt

Source : Mairie Adielhoc

IV. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE DE BASE DE LA COMMUNE

Il faut préciser que la commune a élaboré des schémas d'aménagement du territoire et pastoral (mai 2010), qui ressort des potentialités/avantages et des contraintes/problèmes. Les potentialités portent sur l'existence de cheptel relativement important, des terres salées, un savoir-faire des femmes en artisanat, la proximité des marchés algériens, l'énergie solaire et éolienne, des sites maraîchers, une route transsaharienne.

La sécheresse, la dégradation des sols, la sous exploitation du cheptel, le manque de débouchés pour les produits maraîchers, la faiblesse des ressources fiscales liée à l'incivisme des contribuables, l'analphabétisme, la mauvaise organisation des éleveurs, l'enclavement intérieur de la commune sont des contraintes à relever pour amorcer un véritable développement de la commune.

4.1. Agriculture

Dans la commune d'Adielhoc, l'agriculture est dominée par le maraîchage et la pheniculture¹ dans ses sites oasiens de Sawané, Matalmen, Tassidjimt, Ibancar, Telabit. Ces dernières années, le maraîchage a bénéficié d'un soutien important de la part des ONG et des programmes régionaux de développement en matière d'ouvrages hydro agricoles et équipements. Les exploitations agricoles sont de type individuel. Les légumes produits (tomates, oignons, betteraves, carottes etc....) sont auto consommés et de plus en plus commercialisés. Des fourrages sont aussi cultivés pour l'alimentation des animaux.

Parmi les atouts ou potentialités de l'agriculture, il y a :

- Des terres cultivables ;
- Des terres aménageables ;
- Disponibilité de l'eau au niveau des sites oasiens ;
- Existence de groupements maraîchers organisés.

Comme contraintes on peut citer:

- Une insuffisance des terres aménagées pour le maraîchage ;
- Des coûts très élevés d'intrants agricoles (semences, engrais, pesticides,...) ;
- Un accès difficile de certains sites oasiens ;
- Une insuffisance d'équipements agricoles ;
- Des difficultés de conservation adéquate des produits maraîchers ;
- Difficulté de commercialisation du surplus de la production légumière ;
- Des sols affectés par les déprédateurs destructeurs de plantes et de récoltes ;
- Une insuffisance d'encadrement/formation des maraîchers ;
- Des difficultés d'accès aux micro- crédits.

Les perspectives pour le développement de l'agriculture dans la commune :

- L'amélioration des moyens de production des différentes couches sociales par le renforcement des équipements, l'aménagement de parcelles maraîchères ;
- La diversification des sources de revenus des paysans ;
- L'amélioration du cadre de vie par la réalisation d'infrastructures structurantes et équipements productifs ;
- La réorganisation des acteurs autour des différentes filières porteuses ;
- la transformation des produits maraîchers ;
- la promotion d'une économie oasienne associant l'élevage, le maraîchage sur la base de l'agro écologie et la pheniculture dans les secteurs de développement propices;
- La construction de magasins de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- L'organisation de foires agricoles.

4.2. Élevage

L'élevage constitue la poutre de l'économie locale, car occupant les 80% de la population et fournissant la majeure partie des besoins familiaux en lait, beurre, fromages, viande, peaux et revenus monétaires tirés de la vente du bétail. Dans la commune le cheptel représente 51,02 % de celui du cercle. Ce cheptel, avec un recensement correct pourrait rapporter au budget communal des revenus substantiels sous forme d'impôts et taxes.

L'abondance par endroits de pâturages entraîne souvent la concentration des troupeaux surtout ceux en provenance des autres communes voisines et la surexploitation des pâturages avec comme conséquence, la malnutrition du bétail pendant la saison sèche.

¹ La culture du dattier

Les animaux ne reçoivent pas le traitement et les vaccinations nécessaires malgré la disponibilité des services techniques (production animale, vétérinaire) à cause de la résistance des éleveurs. Actuellement, ces agents des services techniques de l'élevage sont à Gao pour des raisons d'insécurité.

Tableau 3 : Données du recensement du cheptel transhumant et nomade 2001 actualisé en 2009 :

Espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Camelin	Asins	Equins	Total
	548	88 828	99 491	23 871	5 053	0	217 791

Source : DRPIA Kidal

Malgré l'importance du cheptel, le sous-secteur élevage ne bénéficie pas encore d'attention particulière pour la mise en valeur de cette potentialité tant au niveau de l'amélioration de la productivité en viande, la transformation des sous-produits qu'au niveau de l'organisation des marchés pour une meilleure commercialisation du bétail.

De façon informelle, l'Algérie reste le principal axe d'exportation du bétail de la commune.

Les atouts ou potentialités du sous-secteur de l'élevage sont :

- L'existence de pâturages ;
- L'existence de mares naturelles ;
- L'existence de terres salées ;
- L'existence d'association d'éleveurs ;
- L'existence de marché à bétail de proximité (Algérie).

L'exploitation de ces potentialités est confrontée à des contraintes que sont :

- l'analphabétisme des pasteurs ;
- la réticence des populations nomades au traitement et au déstockage du bétail ;
- l'absence de gestion rationnelle de l'espace pastoral (dégradation continue des pâturages, coupe abusive des espèces ligneuses)
- L'absence d'unité de fabrique d'aliments bétail ;
- Les difficultés d'accès aux produits et services vétérinaires ;
- La présence de certaines maladies animales ;
- L'insuffisance d'infrastructure vétérinaire (parc de vaccination, aire d'abattage) ;
- L'insuffisance d'agent technique d'encadrement dans la commune ;
- La faible production en lait et en viande.

Les perspectives sont :

- L'amélioration des moyens de production des éleveurs par le renforcement de capacités en équipements et en formation ;
- L'installation de laiteries dans la commune ;
- La réhabilitation et la construction de parcs de vaccination ;
- la maîtrise de l'eau pour réduire les besoins en eau des populations et du cheptel en réalisant des forages équipés, des barrages filtrants, des impluviums, des mares et des puits à grand diamètre dans toutes les zones à pâturages abondants ;
- la transformation/ conservation des produits de l'élevage ;
- l'émergence d'un nouveau type d'éleveurs mieux formés et mieux organisés avec un cheptel « productif et sécurisé » ;
- l'amélioration de la gestion des pâturages par la création de brigades de surveillance ;
- La réorganisation des associations ou organisations d'éleveurs ;
- L'installation d'unité de transformation d'aliments bétail ;
- La production de fourrages (luzerne) dans les sites oasiens.

4.3. Environnement

Au niveau des plateaux, on retrouve le massif gréseux. Les sols sableux profonds se retrouvent dans les glacis d'épandage. Dans les glacis d'accumulation, on trouve des sols sablo-limoneux, limono-sableux. Les bas-fonds sont composés essentiellement de sols hydro morphes.

La végétation est variée, elle est en perpétuelle dégradation. Les bas-fonds sont dominés par les grands arbres : Acacia albida, Tamarindus, Indica etc.... aussi les glacis d'épandage composée d'arbustes épineux tels que : Acacia, Radiana, Balanites aegyptiaca. On rencontre une végétation clairsemée au niveau des plateaux. On peut noter l'existence de quelques rares espèces fauniques, composées d'hyènes tachetées, des chacals, des gazelles, des pintades, des perdrix, des rongeurs et reptiles.

La commune dispose de quelques massifs forestiers actuellement soumis à une exploitation intense. Les activités liées à ces ressources sont la cueillette des feuilles et fruits des dattiers.

4.4. Arts-Tourisme-Culture-Sport

L'artisanat est une activité transversale très étendue dans la commune Il y a des tisseuses de nattes, d'éventails, de tentes, et autres petits matériels. D'autres métiers sont également prometteurs tels que la mécanique moto, la menuiserie et la couture.

Quant à la culture, ce sont les pratiques ancestrales traditionnelles qui prédominent.

Parmi les potentiels, on a :

- La présence des artisans et artisanes ;
- L'existence d'un espace de prestation et de vente des services et produits artisanaux ;
- Des espaces prévus pour la pratique culturelle ;
- L'existence de sites touristiques.

S'agissant des contraintes, il y a :

- L'insuffisance de renforcement des capacités des artisans ;
- Le non aménagement des espaces prévus pour la promotion ;
- La non valorisation des sites touristiques et la difficulté à écouler les produits de l'artisanat à cause de la crise sécuritaire.

Les solutions sont :

- Le renforcement des capacités des artisans à travers un partenariat public-privé ;
- L'aménagement des espaces culturels ;
- L'encadrement artistique des groupes ;
- La valorisation des sites touristiques ;
- L'organisation des journées culturelles et touristiques.

La valorisation du potentiel de l'artisanat par l'organisation et le financement des AGR au profit des artisans, des femmes et des jeunes afin de réduire l'exode et la pauvreté.

4.5. Education

La commune rurale d'Adielhoc compte aujourd'hui 12 écoles et un Institut de Formation des Maîtres (IFM) non fonctionnels depuis 2012.

Par rapport aux autres communes du cercle et même la région (50,8%), le taux brut de scolarisation (TBS) est relativement élevé (ensemble : 64,5% avec 68.7% pour les garçons et 59.9% pour les filles-année scolaire 2007-2008 – Source : Rapport Rentrée 2010 Académie Kidal). Il faut rappeler que l'objectif du programme d'investissement sectoriel de l'éducation (PISE II) d'ici fin 2008 était d'arriver à un TBS de 80% pour l'ensemble du pays.

Dans la commune d'Adielhoc, des efforts importants ont été faits dans le domaine de la création de nouvelles écoles et de nouvelles salles de classe. Tous les 10 secteurs de développement que compte la commune disposent d'une école.

Au cours de ces dernières années d'énormes progrès sont faits dans le sous-secteur de l'éducation à travers l'ouverture du second cycle d'Adielhoc, de l'Institut de Formation des Maîtres. Ceci est une illustration de la volonté affichée des responsables communaux à encourager la scolarisation des enfants des éleveurs nomades dans toute la commune.

Malgré tous les efforts évoqués ci-dessus, la fréquentation reste encore faible à cause d'un déficit de sensibilisation et d'information en direction des parents traditionnellement hostiles à l'école.

Tableau 4 : Liste des écoles 2016

Nom de l'école	Type d'établissement	Statut	Année de création ou d'ouverture	Existence de CGS	
				oui	non
Alhamdou Ag Illyène	F1	Publique	1962		
Taghlit	F1	Publique			
Telabit	F1	Publique	1961		
Inakafel	F1	Publique			
Aguel-hoc S/C	F2	Publique			
Telabit S/C	F2	Publique			
Anmalan	F1	Publique			
Inamzil	F1	Publique	1995		
Marat	F1	Publique			
Matalmen	F1	Publique			
Oukenek	F1	Publique			
CDPE Aguel-hoc	CDPE	Publique			

Source : Académie d'Enseignement de Kidal

De l'analyse de ces ratios, il ressort que la fréquentation est insuffisante : les maîtres et les salles de classe ne sont pas à présent normalement occupés, quant aux manuels, ils sont largement suffisants par rapport à l'objectif 2008 du PISE II.

Pour améliorer la situation, des efforts devront être faits dans le sens de l'ouverture du préscolaire et le recrutement accru sur la population scolarisable (1280 enfants de 7 à 12 ans sur lesquels 825 sont scolarisés en 2007- 2008).

Des CGS/APE sont mis en place au niveau de toutes les écoles, mais ne jouent pas généralement leur rôle.

Au-delà des potentialités ce sont de nombreuses contraintes qui ont été recensées, il s'agit de :

- L'analphabétisme des populations ;
- La réticence des éleveurs nomades à la scolarisation de leurs enfants ;
- L'inadaptation du mode de vie des populations nomades aux exigences de l'école. Les éleveurs sont mobiles et l'école a besoin d'une certaine stabilité. Cela est attesté par le fort taux de scolarisation des enfants des villages (plus de 80% des enfants vont à l'école) ;
- L'actuel fonctionnement des cantines n'est pas l'idéal (vivres toujours insuffisants et souvent inadaptés aux habitudes alimentaires des pensionnaires) ;
- Les acteurs responsables de l'éducation ne s'impliquent pas assez dans la scolarisation ;
- L'insécurité autour des écoles ;

Pour relever le défi de la scolarisation, il est nécessaire de créer des nouvelles écoles avec des cantines scolaires et surtout organiser de vastes campagnes de sensibilisation des populations pour le recrutement annuel des enfants.

L'amélioration de cette situation passe par la sensibilisation des parents pour recruter un nombre important d'enfants en âge d'aller à l'école et la création de passerelles et de centres d'apprentissage pour les nombreux déscolarisés depuis 2012.

4.6. Santé

Toute la commune d'Adielhoc constitue une seule aire de santé, avec comme infrastructures : 02 CSCOM fonctionnels à Adielhoc village et Telabit qui bénéficient actuellement du soutien du DDRK, de IEDA Relief, MSF-Espagne, et de Première Urgence et 03 postes de santé avancés (PSA) à Taghlit, Telabit et Inakafel) non fonctionnels depuis 2012. Le personnel technique se compose

d'un (1) médecin, deux (2) techniciens de santé publique, une (1) obstétricienne, deux (2) matrones, trois (3) aides-soignants ; un gardien comme personnel de soutien.

L'état d'esprit réfractaire des populations, leur mobilité - dispersion et la faiblesse de leur pouvoir d'achat ne concourent pas à l'amélioration de la couverture sanitaire. C'est pourquoi des efforts devront être faits par les élus et la société civile pour la mobilisation sociale afin d'apporter un changement de comportement des populations. Ce rôle est également dévolu aux membres des différentes ASACO.

4.7. Communication

Il existe aujourd'hui un réseau télévision non fonctionnel, un réseau SOTELMA-MALITEL et un réseau mobile ORANGE, une (1) radio communautaire non fonctionnelle.

4.8. Commerce/ Transport

➤ Commerce :

Les échanges commerciaux se font surtout avec l'Algérie d'où les populations importent les denrées de premières nécessités en échange de bétail, de fromages et de beurre. Ces échanges à cause de leur caractère informel restent toujours précaires. Il faut rappeler que ce sous-secteur non moins important souffre du manque de relations commerciales formalisées avec l'Algérie, pays limitrophe grand consommateur de viande et producteur d'hydrocarbures et autres produits nécessaires aux populations de la commune.

➤ Transport :

La commune rurale d'Adielhoc est enclavée. Elle est traversée du Sud au Nord par la nationale RN 19 sur 150 Km ; elle souffre du manque d'entretien régulier. Son bitumage pourrait accélérer le développement non seulement de la commune, mais aussi du cercle.

Cette situation illustre la faible densité routière qui est de l'ordre de 0,01Km/100.

Tableau 5 : Routes et pistes de la commune

Catégorie	Liaison	Kilométrage/Km	Praticabilité
Routes nationales	Adielhoc à Taghlit	30	Permanente
	Adielhoc à Anéfis	120	Permanente
Routes régionales	Adielhoc à Kidal	160	Permanente
Routes communales	Adielhoc à Inamzele	07	Saisonnière
	Adielhoc à Telabit	60	Saisonnière
	Adielhoc à Inakafele	70	Saisonnière
	Adielhoc à Tassidjdimt	45	Saisonnière

Source: Mairie

4.9. Hydraulique-Énergie-Mines-Industrie

➤ Hydraulique :

En 2010 il existe 165 points d'eau pour une population de 10 003 habitants, soit un point d'eau pour 61 habitants.

L'absence d'études hydrogéologiques et le manque d'entretien des ouvrages réalisés sont des difficultés majeures que rencontre ce sous-secteur.

Tableau 6 : Liste des forages équipés de PMH

VILLAGES/SITES	Coordonnées		PROF (m)	N S (m)	Débit (m3/h)	Types de pompes	Nbre de PMH	Année d'installat.	Projet
	Long.	Lat.							
Adiel Hoc	0°51'15'E	19°27'58'N	76	18,9	6	Hydro India	1	2008	PAEPA
Adiel Hok	0°51'15'E	19°27'58'N	76	18,9	6	Dubas	1	1988	NU11
Anmallen	0°49'22'E	19°07'20'N				Hydro India	1	2008	PAEPA
Anmallen	0°48'60'E	19°03'12'N	41	20,92	5,4	Hydro India	1	2010	UNICEF
Darassal	0°12'02'E	19°22'22'N	108	7,2	1	India	1	2002	PSARK
Ekasi Marat	01°01'05'E	19°36'12'N	36	11,2	2,8	India	1	2007	ACDI/ANICT
In Emsel	0°44'07'E	19°27'24'N				Dubas	1	1999	PSARK
In Emsel	0°44'11'E	19°27'24'N	31		0,7	India	1	2007	ACDI/ANICT
Intagnert	0°19'57'E	19°21'01'N	75	48,6	1	Hydro India	1	2008	PAEPA
Tadjimart	00°51'05",	19°58'32",	50	23,23	0,6	Hydro India	1	2010	UNICEF
Taglit	00°56'05",	19°43'17",	45	22,7	12	India	1	2002	PSARK
Telabit	0°59'36'E	19°03'59'N	30	5,8	1	India	1	2007	ANICT/ACDI
TOTAL			568	177,5			12		

Source : DRH Kidal, 2016

Tableau 7 : Liste des Puits Modernes

LOCALITE	Type Ouvrage	Long	Lat	date réalisation	Projet	Prof têt	niv_statutaire	pérennité
ADJELHOC	PM4	0,85	19,5	01-janv-01		25	18,6	12
ADJELHOC	PM2	0,86	19,5			25,9	19,3	6
ADJELHOC	PM1	0,86	19,5		ACORD	27	15,5	12
ADJELHOC	PM3	0,85	19,5			25	19,2	12

Alamamass	PM1	1	19,5	01-janv-98	ACF	8,7	8,5	6
Anmalen	PC1	0,82	19,1	01-janv-95	PSAR K	36,8	31	12
Aoukenek	PM2	1,07	19,2	01-janv-97	PSAR K	12,9	11,5	12
Aoukenek	PM1	1,09	19,2	01-janv-99		16	10,6	12
Ekazi Marat	PM1			01-janv-07	ACF	19,8	12	12
In Emsel	PC1	0,74	19,5	01-janv-96		28,3	24,4	6
In Emsel	PM1	0,75	19,5	01-janv-97	PSAR K	21		1
Inaboutout	PM1	0,94	19	01-janv-86	ACOR D	13,4	10,7	12
Inaghamboulo u	PM1	0,98	19,7			54,4	21,7	12
Inakafel	PM1	0,89	19	01-janv-86	ACOR D	24	17,7	12
Intagnert	PM1	0,33	19,4	01-janv-99	PSAR K	72	58,3	6
Intorchawene	PM1	1,19	19,3	01-janv-99	PSAR K	23	15,4	12
Seouni	PM1	0,88	19,5	01-janv-95	ACOR D	20	13,9	12
Seouni	PM2	0,88	19,5	01-janv-99	PSAR K	16,5	13,3	12
Tabankort	PM1	1,04	19,7	01-janv-97	ACOR D	21,2	13,95	12
Tadjmart	PM1	0,8	18,9	01-janv-96	PSAR K	35,3	34,2	6
Tagharabat	PM2	1,25	19,4	01-janv-87	AFVP	6,5	5,5	6
Tagharabat	PM3	1,25	19,4	01-janv-97	PSAR K	7	5,7	6
Tagharabat	PM1	1,25	19,4	01-janv-99	ACF	8,3	5,9	12
Taglit	PC1	0,93	19,7	01-janv-02		36,1	23	12

Taglit	PM1	0,93	19,7	01-janv-99		59,3	31,8	12
Tahtist	PM1	0,97	19,1	01-janv-95	PSAR K	12	11,6	6
Tassejdemt	PM1	1,08	19,4	01-janv-99	PSAR K	5,9	4	12
Telabit	PM6	0,99	19,1	01-janv-96	PSAR K	9,5	6,6	6
Telabit	PM5	0,99	19,1	01-janv-97	PSAR K	10,5	8,1	12
Telabit	PM4	0,99	19,1	01-janv-97	PSAR K	8,8	7,9	6
Telabit	PM7	0,99	19,1	01-janv-97	PSAR K	12,9	7,6	12
Telabit	PM2	1	19,1	01-janv-97	PSAR K	19,1	17,9	12
Telabit	PM3	1	19,1	01-janv-97	PSAR K	18,7	8,2	6
Telabit	PM1	1	19,1	01-janv-99		11,4	10,2	12
Tibagatene	PM1	1,08	19,8	01-janv-96	PSAR K	27	20,6	4
TOTAL	25							

Source : DRH Kidal, 2016

Tableau 8 : Liste des SHPA

VILLAGES/SITES	Type ouvrages	Source d'Energie
Telabit	SHPA	Solaire
Total	13	

Source : DRH Kidal, 2016

Tableau 9 : Listes des Centres AES/AEP

CERCLES	COMMUNES	VILLAGES/SITES	Type d'ouvrages	Source d'Energie
Tessalit	Adiel-hoc	Adiel-hoc	AEP	Thermique
Total			15	

Source : DRH Kidal, 2016

Tableau 10 : PEM

COMMUNE	TYPE PEM				
	PMH	PM	SHPA	AES	AEP
ADJELHOC	12	35	1	1	1

Source : DRH 2016

Dans la commune on dénombre pour la satisfaction des besoins en eau des puits modernes, puits citernes, forages équipés de pompe à motricité humaine et solaire (fonctionnels) qui sont gérés par des comités villageois chargés du suivi, de l'entretien et de la réparation de ces pompes.

Malgré la réalisation d'infrastructures hydraulique, le taux de couverture en eau potable est toujours faible. Les principales difficultés pour l'exploitation des eaux souterraines sont le coût élevé des infrastructures du fait de l'éloignement et de l'état des routes, l'entretien des pompes et l'insuffisance de données hydrogéologiques. La mise en valeur des eaux souterraines nécessite des études plus approfondies.

Dans tous les secteurs les populations ont inscrit dans leur plan d'action le problème d'eau comme problème majeur.

Comme contraintes pour ce sous-secteur on peut citer :

- L'insuffisance de points d'eau potable ;
- L'insuffisance d'encadrement des comités villageois de gestion d'eau ;
- Le manque de données hydrogéologiques.

En perspectives, on peut envisager :

- La multiplication des points d'eau potables ;
- La formation des comités de gestion d'eau en gestion administrative, financière et assainissement ;
- La réalisation d'infrastructures telles les barrages, les impluviums, de mares pour les éleveurs et leur cheptel.

➤ **Energie :**

Un réseau électrique pour le village d'Adielhoc est réalisé depuis 2004 pour un coût de plus de 100 millions de francs CFA sur cofinancement de l'ANICT et TRANS SAHARA (ONG Française), une extension de ce réseau a également fait l'objet d'un financement par l'ADERE Nord et l'AFD. Malgré la puissance des deux groupes électrogènes de 100 Kwa, certaines familles du village restent non desservies. Des familles du village ont par ailleurs bénéficié des panneaux solaires

Les contraintes du sous-secteur sont entre autres :

- L'insuffisance de la desserte en électricité;
- La mauvaise gestion des équipements électriques ;
- Le manque de techniciens qualifiés pour l'entretien des groupes.

Dans l'avenir les actions suivantes devront être menées :

- Augmenter la couverture du réseau notamment en énergie solaire ;
- Renforcer les capacités de gestion financière du comité de gestion ;
- Former des techniciens locaux pour la maintenance des équipements ;

➤ **Mines-Industrie**

Le sous-sol de la commune est présumé riche en minerais : fer, or, cuivre, terres rares qui ne sont pas encore exploités.

V. VISION ET ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE 2017-2021

Tableau 11 : Formulation des orientations de développement de la commune

Sous-secteurs	Problèmes /Priorités	Liens avec les politiques nationales, régionales	Orientations
Maraichage	- Manque de débouchés pour le surplus de la production légumière ; -insuffisance des équipements et intrants agricoles ; - faible rendement des cultures ; -Insuffisance de formation des maraichers;	LOA (Loi d'Orientation Agricole)	Développer la production maraichère sur la base des pratiques agro écologiques pour améliorer les revenus et l'alimentation des ménages.
Elevage	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ; - Dégradation des pâturages ; - Insuffisance de la protection des ressources naturelles ; -résistance des éleveurs à la vaccination et au traitement du bétail ; -difficultés d'alimentation du bétail ; - Insuffisance d'infrastructures vétérinaire	LOA ; Charte pastorale ; Loi sur les infrastructures sanitaires	Promouvoir le développement de l'élevage
Environnement	- Dégradation/ravinement/ensablement des oueds ; - Disparition de certaines espèces végétales et animales ;	PNAE	Protéger et restaurer l'environnement

	- Déforestation		
Artisanat/tourisme/culture et sport	-Insuffisance d'organisation des acteurs des sous-secteurs ; -Manque de débouchés pour les produits artisanaux ; - Manque de maison pour les artisans ; -Insuffisance d'équipements culturels et sportifs	Politiques nationales Artisanat, tourisme, culture et sport	Valoriser les sous-secteurs
Education	-Réticence des parents éleveurs nomades à la scolarisation des enfants ; -faible taux de scolarisation ; -déperdition scolaire élevée ; -Insécurité autour des écoles ; - Mauvais état des salles de classe ; -Insuffisance du personnel enseignant ; -insuffisance de matériels et fournitures scolaires -Insuffisance de clôtures des écoles ; -Insuffisance de l'approvisionnement en vivres pour les cantines scolaires ; -manque de logement pour enseignants	Programme Décennal de Développement de l'Education	Amener le taux de scolarisation à 60%
Santé	-Faible couverture sanitaire. -Insuffisance des agents de sante qualifiés ; -Manque de dépôt répartiteur au niveau du cercle ; -Fréquence de maladies infantiles ; -Insuffisance de l'approvisionnement en médicaments dans les CSCOM ;	PRODESS	Favoriser les soins de santé primaire
communications	-Arrêt de l'antenne TV-FM ; - Insuffisance de couverture téléphonique ;	Accès à l'information et à la communication pour	Améliorer la communication dans la commune

	-Faible couverture de la radio FM	tous	
Commerce /transport	-Economie informelle ; -Insécurité sur les axes routiers ; -mauvais état des pistes pendant l'hivernage ; -Faibles revenus des groupements associatifs de jeunes et de femmes ; -Faible taux de financement des AGR	Politique nationale sur le commerce et le transport	Favoriser le désenclavement de la commune et assurer le financement des AGR
Hydraulique	-Insuffisance de points d'eau équipés en moyens d'exhaure pour les populations et le cheptel ; -Insuffisance d'encadrement des comités de gestion des points d'eau.	Un point d'eau pour chaque Village	Réalisation de points d'eau
Energie	-Insuffisance de la desserte ; -Mauvaise gestion des équipements électriques ; -Manque de techniciens qualifiés pour l'entretien des groupes électrogène du village.	Cadre de Reference pour le Développement des Energies Rurales	Fournir de l'énergie aux populations de la commune
Mines/ industries	-Potentialités encore inexploitées ; -Insuffisance dans la recherche.	Politique nationale du commerce, des ressources minières et de l'industrie	Mise en valeur des potentialités minières et industrielles présumées
Sécurité /paix	-Conflits intercommunautaires récurrents ; -Radicalisation des jeunes ; -insécurité.	Dialogue et concertation informations des autorités (à tous les niveaux)	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune
Administration	-dégradation des locaux de la mairie ; -Manque d'équipements informatiques et mobiliers pour la mairie ;	Renforcement des conditions de travail des services de l'état et des collectivités	Renforcer les infrastructures et équipements de base
Genre et développement	-méconnaissance des droits des femmes et des enfants par la société	Loi pour la Promotion du Genre	Promouvoir les droits des femmes et des enfants

Tableau 12 : Axes stratégiques et formulation des objectifs

Secteurs (axes stratégiques)	Problèmes /Priorités	Objectifs	Objectifs spécifiques
Maraichage	-insuffisance des équipements et intrants agricoles ; - faible rendement des cultures -Insuffisance de formation ;	Développer la production maraichère sur la base des pratiques agro écologiques pour améliorer les revenus et l'alimentation des ménages	- Faciliter aux producteurs l'accès aux équipements et intrants agricoles ; - Renforcer les capacités techniques des producteurs maraichers ;
Elevage	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ; - Dégradation des pâturages ; - Insuffisance de la protection des ressources naturelles ; -Résistance des éleveurs à la vaccination et au traitement du bétail -difficultés d'alimentation du bétail - Insuffisance d'infrastructures vétérinaire	Promouvoir le développement de l'élevage	- Faciliter l'accès à l'eau aux éleveurs et au cheptel; - Améliorer l'état sanitaire du cheptel ; - Renforcer les capacités des organisations des éleveurs ; - Assurer la protection des pâturages
Environnement	- Dégradation/ravinement/ensablement des oueds, des - Disparition de certaines espèces végétales et animales -Dégradation des pâturages ; - Déforestation	Restaurer et protéger l'écosystème	- Assurer la régénération de la faune et de la flore ; - Assurer la protection de l'environnement
Artisanat/tourisme/ culture et sport	-Insuffisance d'organisation des acteurs des sous-secteurs ; -Manque de débouchés pour les produits artisanaux ; - Manque de maison pour les artisans -Insuffisance d'équipements	Développer les secteurs de l'artisanat, du tourisme, de la culture et du sport	- Organiser et renforcer les capacités des artisans ; - Doter la commune d'équipements/infrastructures sportifs, artistiques et culturels - Mettre en valeur les potentialités du sous-secteur du tourisme

	culturels et sportifs		
Education	-Réticence des parents éleveurs nomades à la scolarisation des enfants ; -faible taux de scolarisation ; -déperdition scolaire élevée -Insécurité autour des écoles ; - Mauvais état des salles de classes ; -Insuffisance du personnel enseignant -insuffisance de matériels et fournitures scolaires -Insuffisance de clôtures des écoles -Insuffisance de l'approvisionnement en vivres pour les cantines scolaires -manque de logement pour enseignants	Améliorer le taux de scolarisation et de fréquentation	- Augmenter le taux de scolarisation ; - Réduire le taux de déperdition scolaire ; - Equiper les écoles en matériels et outils scolaires ; - Améliorer les conditions de travail des enseignants ; - Améliorer les conditions d'accueil des élèves ; -Sécuriser les établissements scolaires ; -Renforcer les capacités des organes de gestion scolaire
Santé	-Faible couverture sanitaire. -Insuffisance des agents de sante qualifiés ; -Manque de dépôt répartiteur au niveau du cercle ; -Fréquence de maladies infantiles ; -Insuffisance de l'approvisionnement en médicaments dans les CSCOM ;	Améliorer la couverture sanitaire	- Renforcer les capacités du personnel socio sanitaire ; - Assurer la disponibilité en produits pharmaceutiques ; - Réduire le taux de morbidité infantile
communications	-Arrêt de l'antenne TV-FM ; - Insuffisance de couverture téléphonique ; -Faible couverture de la radio FM fonctionnelle	Améliorer l'information et la communication dans la commune	Améliorer la couverture des réseaux de téléphonie, de télévision et de radio
Commerce /transport	-Economie informelle ; -Insécurité sur les axes routiers ; -mauvais état des pistes pendant l'hivernage ;	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	-Assurer l'accessibilité du village et des secteurs producteurs en toutes saisons ; -Financer les AGR des OCB/OSP

	-Faibles revenus des groupements féminins ; -Faible taux de financement des AGR		
Hydraulique	-Insuffisance de points d'eau pour les populations et le cheptel ; -Insuffisance d'encadrement des comités de gestion des points d'eau.	Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le cheptel	- Multiplier les points d'eau équipés dans la commune ; -Renforcer les capacités des comités de gestion des points d'eau
Energie	-Insuffisance de la desserte ; -Mauvaise gestion des équipements électriques ; -Manque de techniciens qualifiés pour l'entretien des groupes électrogène.	Faciliter l'accès à l'énergie aux populations	-Augmenter la couverture du réseau électrique ; -Renforcer les capacités du comité de gestion ; -Recruter des techniciens qualifiés pour la maintenance des équipements
Mines et industries	-Insuffisance dans la recherche ; -non exploitation des ressources minières existantes	Mettre en valeur les potentialités minières	-Réaliser des études de recherches.
Sécurité /paix	-Conflits intercommunautaires ; -Radicalisation des jeunes ; -insécurité.	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	-Prévenir les conflits intercommunautaires ; -Lutter contre la radicalisation par la sensibilisation ;
Administration	-dégradation des locaux de la mairie ; -Manque de locaux pour les services techniques ; -Manque d'équipements informatiques et mobiliers pour la mairie ;	Améliorer les conditions de travail des élus, du personnel communal et des services techniques	- Réhabiliter et équiper les locaux de la mairie ; -Renforcer les capacités des élus et des agents communaux
Genre et développement	-méconnaissance des droits des femmes et des enfants par la société	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	- Sensibiliser la population sur les droits des femmes et enfants -Favoriser les conditions de participation des femmes, des jeunes aux activités politiques et économiques

5.1. Définition de la Vision stratégique de la commune :

A l'horizon 2021, la commune doit parvenir à travers son PDESC à améliorer les conditions de vie de ses populations.

5.2. Identification des grandes Orientations

- Développement de la production maraîchère sur la base des pratiques agro écologiques afin d'améliorer les revenus et l'alimentation des ménages
- Promotion du développement de l'élevage ;
- Restauration et protection de l'environnement ;
- Développement et valorisation des sous-secteurs de l'artisanat, du tourisme, de la culture et du sport ;
- Amélioration du taux de scolarisation et de fréquentation ;
- Amélioration de la couverture sanitaire ;
- Amélioration de l'information et la communication dans la commune ;
- Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale ;
- Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable ;
- Valorisation des potentialités minières de la commune ;
- Renforcement de la Paix et la sécurité dans la commune ;
- Renforcement des équipements /infrastructures de base ;
- Promotion des droits des femmes et des enfants

Les orientations stratégiques de développement et la Vision de la commune se réfèrent à la dynamique du bilan diagnostic dans les différents villages et fractions lors de l'atelier de planification. Ce qui a permis à la commune de déterminer sa Vision Stratégique, les axes et priorités d'intervention et le plan pour les cinq (05) prochaines années avec la participation des acteurs clés de la commune.

La Vision et les orientations politiques du Conseil Communal s'inscrivent dans l'ensemble des orientations et stratégies Nationales et Régionales du Mali en matière de Développement Local et Régional. Elles se veulent comme stratégie d'opérationnalisation des grandes orientations contenues dans les références comme le CSCR, la DCPND/ PNACT, les politiques sectorielles en santé, éducation, hydraulique et environnement/ assainissement, les SRAT et PSDR de la région de Kidal.

Conçues comme outil pratique de valorisation des opportunités et des potentialités de développement économique, la vision et orientations constituent une des réponses aux nombreuses préoccupations identifiées à travers l'approche participative au niveau de la commune.

Ainsi, pour le Conseil Communal, la période 2017- 2021 doit permettre à la Collectivité de "Contribuer à la croissance économique de la région par une stratégie de création des richesses et emplois, à travers la valorisation des potentialités économiques de la commune".

V. PLAN QUINQUENNAL ET PROGRAMME DE LA COMMUNE

6.1. Présentation/analyse

Au cours de l'élaboration de son Programme de développement économique, social et culturel qui s'est déroulé de manière participative sous la conduite du conseil communal et du comité communautaire, la commune rurale d'Adielhoc a retenu 188 actions dont le coût estimatif s'élève à **3 280 600 000** de francs CFA pour répondre essentiellement aux besoins en eau qui constitue une problématique majeure dans la commune. Les autres défis à relever sont l'éducation, la santé, la résilience contre les crises économiques, climatiques et sociales. La réponse à tous ces défis permettra à la commune de restaurer et de renforcer son économie locale. Le tableau ci-dessous présente par secteur les détails.

Tableau 13 : Répartition des coûts par secteur

Secteurs	Montant	%
Secteur Economie rurale	865 000 000	26,36
Secteur secondaire	766 000 000	23, 34
Secteur Infrastructures/Equipements	167 000 000	5,10
Secteur Ressources humaines	1 482 600 000	45,20
Total	3 280 600 000	100

Les priorités et les orientations dégagées par les populations au cours de l'élaboration du PDESC sont bien visibles si l'on regarde le coût moyen annuel des investissements qui est de l'ordre de 656 120 000 Franc CFA. Sur le tableau ci-dessus, le secteur des ressources humaines (45, 19 % du montant total des investissements) occupe également une grande place dans les préoccupations des communautés à cause de la crise sécuritaire qui a affecté les sous-secteurs de l'éducation et de la santé dont de nombreuses réhabilitations sont programmées.

Pour relever l'économie locale qui a souffert elle aussi de la crise, des microprojets portés par des OCB / OSP ont été recensés pour bénéficier de financements afin de prendre en compte leurs attentes.

Egalement, des rencontres intercommunautaires et des campagnes de sensibilisation ont été retenues en vue de faciliter le rétablissement de la paix et la sécurité dans la commune.

Du point de vue de l'équité territoriale, toutes les communautés dans leur différent secteur de développement sont prises en compte par rapport à l'accès aux services de base et leur système de production.

Le PDESC élaboré concentre l'essentiel des investissements sur les trois (3) premières années à cause de l'urgence à reconstruire/ réhabiliter l'économie locale dégradée par plusieurs années d'insécurité ; une insécurité qui n'a pas permis la réalisation des actions planifiées dans le précédant PDESC 2010-2014. Certaines de ces actions ont été reconduites au moment de la priorisation des actions du nouveau plan.

6.2. Plan Quinquennal 2017-2021 et programme 2017

Secteurs/sous secteurs	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Nomb re d'actio n	Partenaires	Localisation	Coût par période (000 FCFA)	2017	2018	2019	2020	2021
I. Secteur Economie Rurale												
Agriculture	Développer la production maraichère sur la base des pratiques agro écologiques pour améliorer les revenus et l'alimentation des ménages	Des aqueducs réalisés	Réalisation des 50.000 mètre d'aqueduc	1	PRRE, MINUSMA	Telabit, Tagharabat, Sawané, Matalmène Tassidjdimt, Ibancar	10 000 000	5 000 000	5 000 000			
		Des maraichers sont équipés	Equipement de 100 maraîchers en moyens d'exhaures et petits matériels	1	MINUSMA, DDRK, FAO	Ibancar, Telabit, Tagharabat, Sawané, Matalmène, Tassidjdimt	50 000 000	20 000 000	20 000 000	10 000 000		
		Des maraichers sont formés en techniques culturales agro écologiques	4 Formation de 100 maraîchers en techniques culturales	4	MINUSMA, DDRK, FAO	Inamzèle, Telabit, Ibancar, Tagharabat, Sawané, Matalmène, Tassidjdimt Almamasse	16 000 000	8 000 000	8 000 000			
		Des arbres fruitiers sont plantés	Plantation de 5000 arbres fruitiers (dattiers, agrumes)	1	DDRK	Inamzèle, Telabit, Tagharabat, Sawané, Matalmène, Tassidjdimt Almamasse	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Sous total sous-secteur Agriculture				7			126 000 000	43 000 000	43 000 000	20 000 000	10 000 000	10 000 000
Elevage	Promouvoir le développement de l'élevage	Animateurs vétérinaires formés	Former et équiper 10 animateurs vétérinaires	1	DDRK, CICR, DRPIA, DRSV	Adielhoc	20 000 000		20 000 000			
		Des marchés à bétail sont construits	Construction de 05 marchés à bétail	5	DDRK	Tarlit, Ibincar, Inakafele, Telabit, Matalmène	35 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
		Un poste vétérinaire est construit et équipé	Construction et équipement d'un poste vétérinaire avec un dépôt pharmaceutique	1	DDRK,PRRE	Adiel-Hoc	15 000 000	15 000 000				

		Des projets sont financés	Financement de 15 microprojets des (embouche, dépôts vétérinaires, laiterie, aviculture)	1	PRRE, MINUSMA	Toute la commune	120 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000
		Trois parcs de vaccination sont construits	Construction de 3 parcs de vaccination	3	PRRE, MINUSMA	Telabit, Inakafel, Inamzel	15 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000		
		Des noyaux d'élevage sont reconstitués au profit des familles démunies	Achat et distribution de 1000 têtes de bétail au profit de 500 familles démunies	1	MINSUMA, PPRE	Toute la commune	40 000 000	20 000 000	20 000 000			
		Une boucherie moderne construite	Construction d'une boucherie moderne	1	MINUSMA, DDRK, PRRE	Adielhoc	13 000 000					13 000 000
		Une unité de transformation des produits laitiers est créée	Création d'une unité de transformation des produits laitiers	1	MINUSMA, PRRE	Adiehoc	20 000 000				20 000 000	
		Des campagnes de vaccination et de dépistage sont organisées	Organisation de 2 campagnes de vaccination et dépistage	2	DDRK	Toute la commune	30 000 000	15 000 000		15 000 000		
Sous total sous-secteur Elevage				16			308 000 000	86 000 000	76 000 000	51 000 000	51 000 000	44 000 000
Environnement	Restaurer et protéger l'écosystème	Des brigades de surveillance sont mises en place	Mise en place de 10 brigades de surveillance de l'environnement	1	Conseil Communal	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	7 000 000	7 000 000				
		Une convention locale sur la GRN est élaborée	Elaborer une convention locale de gestion des ressources naturelles	1	DDRK	Adielhoc	4 000 000	4 000 000				

		La village est protégé des inondations	Réaliser l'extension d'une digue	1	PRRE, MINSMA	Adielhoc	100 000 000	100 000 000				
		Des plaines dénudées sont ensemencées	Ensemencement de 5 plaines	5	DDRK	Marat, Tadjmart, Taghlit, Anmalan, Ratay	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Sous total sous-secteur Environnement				8			126 000 000	114 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Paix et sécurité	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	les conflits sont gérés de façon pacifique	Mise en place d'un fonds de récupération/rachat de 500 armes de guerre	1	MINUSMA	Toute la commune	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
			Organisation de 5 rencontres intercommunautaires sur la récupération des armes de guerre, la paix et la gestion pacifique des conflits	5	MINUSMA	Adielhoc	65 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000
		La radicalisation des jeunes est réduite et la non-violence cultivée	Formation et équipement des 35 jeunes sur les techniques de déminage	5	UNMAS	Adielhoc	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
			Financement de 15 microprojets de réinsertion et d'auto réhabilitation des jeunes (embouche, mécanique auto, dépôts vétérinaire, petit commerce boutiques de vente de produits alimentaires, dépôts de vente de carburant de gaz butane)	15	PRRE, DDRK, MINUSMA	Toute la commune	120 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000		
			Total sous-secteur Paix et Sécurité				26			305 000 000	77 000 000	77 000 000

Total Secteur Economie Rurale					57			865 000 000	320 000 000	199 000 000	151 000 000	101 000 000	94 000 000
Secteur secondaire													
Hydraulique	Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le cheptel	20 puisards maraichers sont busés	Sécurisation de 20 puisards maraîchers	20	PRRE, MINUSMA	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
		Des puits pastoraux sont creusés	Creusement de 10 puits pastoraux	10	PRRE, MINUSMA	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	180 000 000	72 000 000	54 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000
		Des forages équipés sont réalisés	Réalisation de 4 forages équipés	4	PRRE	Tamayana, Egharghar ouest, Acharaba, Ratay	132 000 000	33 000 000	33 000 000	33 000 000	33 000 000		
		Des barrages filtrants sont construits	Construction de 4 barrages de recharge de nappe	4	MINUSMA, PRRE, DDRK	Charnach, Anmalan, Telabit, Oukinik	68 000 000	17 000 000	17 000 000	17 000 000			17 000 000
		Des puits sont équipés en kits solaires	Equipement de 6 puits à grands diamètres en kits solaires	6	MINUSMA, PRRE, DDRK	Anmalan, Marat, Taghlit, Oukinik, Telabit, Inakafel	78 000 000	26 000 000	26 000 000	13 000 000	13 000 000		
		Un impluvium est réalisé	Réalisation d'1 impluvium	1	MINSMA, PRRE	Ratay	100 000 000						100 000 000
		Des mares sont creusées dans la commune	Creusement de 3 mares	3	MINUSMA, PRRE, DDRK	Mailoli, Ansatafan, Ratay	30 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000			
Sous total sous-secteur Hydraulique				48			688 000 000	178 000 000	160 000 000	111 000 000	84 000 000	155 000 000	
Energie	Fournir de l'énergie aux populations de la commune	100 familles rurales son t dotées en kits solaires	Dotation de 100 famille de kits solaire	1	MINUSMA	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	10 000 000	10 000 000					
		Le réseau du village d'Adielhoc est réhabilité	Réhabilitation du réseau électrique	1	MINUSMA	Adielhoc	27 000 000					27 000 000	
Sous total sous-secteur Energie				2			37 000 000	10 000 000			27 000 000		
Arts-Tourisme-Culture-Sport	Développer les secteurs de	Une maison des artisans est	Construction et équipement d'une	1	MINUSMA, PRRE	Adiel-hoc	15 000 000		15 000 000				

	l'artisanat, du tourisme, de la culture et du sport	construite	maison des artisans									
		Des foires d'expositions sont organisées	Organisation de 02 foires exposition vente des produits de l'artisanat	2	FAFPA, Ministere de l'artisanat	Adiel-hoc	26 000 000			13 000 000	13 000 000	
Sous total Sous-secteur Arts-Tourisme-Culture-Sport				3			41 000 000					
Total général Secteur Secondaire				52			766 000 000	188 000 000	160 000 000	111 000 000	111 000 000	155 000 000
Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements												
Administration (Mairie)	Améliorer les conditions de travail des élus et du personnel communal	Les locaux de la mairie sont réhabilités	Réhabilitations des locaux de la mairie	1	PRRE	Adielhoc	48 000 000	48 000 000				
		Les élus et le personnel communal sont renforcés	Organisation de 3 sessions de formations des élus et agents communaux	1	DDRK, PRRE	Adielhoc	6 000 000	6 000 000				
		La piste d'atterrissage est balisée	Entretien et balisage de la piste d'atterrissage	1	MINUSMA	Adielhoc	30 000 000			30 000 000		
		Une extension du lotissement du village est réalisé	Extension du lotissement du village	1	Conseil Communal	Adielhoc	8 000 000		8 000 000			
Sous-total sous -secteur Administration				4			92 000 000	54 000 000	8 000 000	30 000 000		
Commerce / Transport	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	l'accessibilité des villages et des secteurs de développement est assurée en toutes saisons ;	Construction de 3 tronçons de pistes rurales	3	ANICT	Telabit à Tekankant; Adielhoc à Doussaket; Inakafel à Intachdayt	33 000 000			11 000 000	11 000 000	11 000 000
		Les AGR des OCB/OSP sont financées	Financement de 12 microprojets (maraichage, embouche, fermes avicoles, élevage, petit commerce, mécanique-soudure, électricité)	12	PRRE, MINUSMA	Toute la commune	42 000 000	28 000 000	14 000 000			

Sous total sous-secteur commerce/transport				15			75 000 000	28 000 000	14 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Total general Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements				19			167 000 000	82 000 000	22 000 000	41 000 000	11 000 000	11 000 000
4. Secteur Ressources Humaines et Population												
Genre et Développement	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	Les droits ds femmes et des enfants sont connus et promus par les populations	Organisation de 3 campagnes de sensibilisation des populations sur le genre	3	MINUSMA	Toute la commune	18 000 000	18 000 001				
			Financement de 5 AGR des jeunes et femmes (petites caisses, magasins de vente de produits locaux, atelier de teinture, magasin de vente des condiments, salons de coiffure)	5	PRRE	Toute la commune	50 000 000	50 000 000				
		La participation des femmes et des jeunes aux activités politiques et économiques est favorisée	Organisation d'une formation sur l'importance de la participation des jeunes, des femmes aux élections	1	DDRK	Adielhoc	5 000 000	5 000 000				
			Construction et équipement d'un centre de formation professionnel pour l'insertion socioéconomique des jeunes et des femmes	1	MINUSMA	Adielhoc	70 000 000	70 000 000				
				10			143 000 000	143 000 001	-	-	-	-
Education	Améliorer le taux de scolarisation et de fréquentation	Des campagnes de sensibilisation sont organisées dans la commune	Organisation de 03 campagnes de sensibilisation et d’information des populations autour de la scolarisation des enfants	3	UNICEF, IRC, CAP	Toute la commune	16 500 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000		

		Des salles de classe sont réhabilitées	Réhabilitation de 24 salles de classe	1	UNICEF, MINUSMA	Taghlit, Inamzel, Marat, Matalmen, Oukinik, Anmalane	48 000 000	48 000 000				
		Des réfectoires sont construits	Construction de 04 réfectoires	4	UNICEF, AE	Anmalane, Telabit, Inakafele, Taghlit	20 000 000	10 000 000	10 000 000			
		Des enseignants sont recrutés	Recrutement de 08 enseignants	1	Conseil communal, ANICT, CAP	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	43 200 000	43 200 000				
		Un CDPE est construit	Construction et équipement d'un CDPE	1	CAP, PRRE	Adiel hoc	10 000 000		10 000 000			
		Des écoles sont clôturées	Construction de 7 clôtures d'écoles	7	MINUSMA, UNICEF	Telabit, Oukinik, Inakafel, Anmalan, Matalmen, Taghlit, Marat	70 000 000	30 000 000	30 000 000	10 000 000		
		Des CGS et APE sont renforcés	Réalisation de sessions de formation pour 10 CGS et APE	10	UNICEF, IRC, CAP	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
		3 salles de classe sont construites	Construction de 3 salles de classe	1	UNICEF, CAP	Inaboutout	25 000 000		25 000 000			
		Les écoles sont dotées de mobiliers scolaire	Achat de mobiliers scolaires	1	USAID, UNICEF	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	56 000 000	28 000 000	28 000 000			
		10 écoles sont dotées de kits scolaires	Electrification solaire de 10 écoles	10	IRC, UNICEF	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	1 500 000	1 500 000				
Sous total sous-secteur Education				39			431 200 000	212 200 000	154 500 000	38 500 000	13 000 000	13 000 000

Santé	Améliorer la couverture sanitaire dans la commune	4 agents de santé sont recrutés	Recrutement de 04 agents de santé	1	CICR, DDRK	Adielhoc, Telabit	12 000 000	6 000 000	6 000 000			
		Les ASACO sont renforcées	Organisation de 5 sessions de formation pour 2 ASACO	5	DDRK	Adielhoc, Telabit	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
		Des campagnes de sensibilisation sont organisées dans la commune	Organisation de 4 campagnes de sensibilisation	4	Première Urgence, FELASCOM	Toute la commune	22 000 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	
		Des PSA sont construits et équipés	Construction et équipement de 03 PSA	3	Première Urgence, MSF-E	Anmalane, Matalmène, Tassidjdimt	12 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000		
		Les CSCOM et PSA sont dotés en médicaments	Achat de médicaments pour les 2 CSCOM et 3 PSA	5	Première Urgence, MSF-E	Adielhoc, Telabit, Anmalane, Matalmène, Tassidjdimt	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
		Les populations sont sensibilisées sur les dangers de la maladie du vers de guinée	Organisation de 4 campagnes de sensibilisation sur le vers de guinée	4	DRS, Cluster santé	Toute la commune	40 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	
		Des bureau RBC sont mis en place	Mise en place de 2 Bureau RBC	2	H.I	Adielhoc	30 000 000	15 000 000	15 000 000			
		Un CSCOM est réhabilité et équipé	Réhabilitation et équipement d'un CSCOM	1	AFD	Adielhoc	31 000 000			31 000 000		
Sous total Sous-secteur Santé	Total sous-secteur santé			25			908 400 000	426 900 000	311 500 000	112 500 000	36 500 000	21 000 000
Total général Secteur Ressources Humaines et Population				60			1 482 600 000	782 100 001	466 000 000	151 000 000	49 500 000	34 000 000
TOTAL GENERAL SECTEURS				188			3 280 600 000	1 372 100 001	847 000 000	454 000 000	272 500 000	294 000 000

6.3. Programme annuel 2017

Secteurs/sous secteurs	Objectifs		Activités	Nombre d'action	Partenaires	Localisation	Cout en 2017
		Résultats attendus					
I. Secteur Economie Rurale							
Maraichage	Développer la production maraichère sur la base des pratiques agro écologiques pour améliorer les revenus et l'alimentation des ménages	Des aqueducs réalisés	Réalisation des 25.000 mètres d'aqueduc	1	PRRE,MINUSMA	Telabit, Tagharabat, Sawané	5 000 000
		Des maraichers sont équipés	Equipement de 40 maraîchers en moyens d'exhaures et petits matériels	1	MINUSMA, DDRK,FAO	Ibancar, Telabit, Tagharabat, Sawané, Matalmène, Tassidjdimt	20 000 000
		Des maraichers sont formés en techniques culturales agro écologiques	4 Formation de 100 maraîchers en techniques culturales	2	MINUSMA, DDRK,FAO	Inamzèle, Telabit, Ibancar, Tagharabat, Sawané, Matalmène, Tassidjdimt Almamasse	8 000 000
		Des arbres fruitiers sont plantés	Plantation de 1000 arbres fruitiers (dattiers, agrumes)	1	DDRK	Inamzèle, Telabit, Tagharabat, Sawané, Matalmène, Tassidjdimt Almamasse	10 000 000
Sous total sous-secteur maraichage				5			43 000 000
Elevage	Promouvoir le développement de l'élevage	Un marché à bétail est construit	Construction de 01 marchés à bétail	1	DDRK	Taghlit	7 000 000
		Un poste veterinaire est construit et équipé	Construction et équipement d'un poste vétérinaire avec un dépôt pharmaceutique	1	DDRK,PRRE	Adiel-Hoc	15 000 000
		Un parc de vaccination est construit	Construction de 1 parc de vaccination	1	PRRE,MINUSMA	Telabit, Inakafel, Inamzel	5 000 000
		Des noyaux d'élevage sont reconstitués au profit des familles	Achat et distribution de 500 têtes de bétail au profit de 250 familles démunies	1	MINSUMA, PPRE	Toute la commune	20 000 000

		démunies					
		Une campagne de vaccination et de dépistage est organisée	Organisation d'1 campagnes de vaccination et dépistage	1	DDRK	Toute la commune	15 000 000
Sous total sous-secteur Elevage				5			62 000 000
Environnement	Restaurer et protéger l'écosystème	Des brigades de surveillance sont mises en place	Mise en place de 10 brigades de surveillance de l'environnement	1	Conseil Communal	Adielhoc, Taghlit, Inam zil, Telabit, Oukinik, Ina kafel, Matalmen, Marat, Anm alan, Tassadjimt	7 000 000
		Une convention locale sur la GRN est élaborée	Elaborer une convention locale de gestion des ressources naturelles	1	DDRK	Adielhoc	4 000 000
		Une plaine dénudée estensemencée	Ensemencement d'1 plaine	1	DDRK	Ratay	3 000 000
Sous total sous-secteur Environnement				3			14 000 000
Paix et securité	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	les conflits sont gérés de façon pacifique	Organisation de 1 rencontre intercommunautaire autour de la paix	1	MINUSMA	Adiel-Hoc	13 000 000
		La radicalisation des jeunes est réduite	Organisation d'1 campagne de sensibilisation sur les dangers liés à l'extrémisme violent	1	MINSUMA, NED	Toute la commune	10 000 000
			Organisation de 2 sessions de formations de jeunes	2	MINUSMA	Adiel-hoc	4 000 000
Sous total sous secteur Paix et Sécurité				4			27 000 000
Total général Secteur Economie rurale				17			
Secteur secondaire							
Hydraulique	Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le	04 puisards maraichers sont busés	Sécurisation de 04 puisards maraîchers	4	PRRE, MINUSMA	Adielhoc, Taghlit, Inam zil, Telabit, Oukinik,	20 000 000

	cheptel	Des puits pastoraux sont creusés	Creusement de 4 puits pastoraux	4	PRRE, MINUSMA	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit	72 000 000
		Un forage équipé est réalisé	Réalisation de 1 forage équipé	1	PRRE	Tamayana	33 000 000
		Un barrage filtrant est construit	Construction d'un barrage de recharge de nappe	1	MINUSMA, PRRE, DDRK	Charnach	17 000 000
		Des puits sont équipés en kits solaires	Equipped de 2 puits à grands diamètres en kits solaires	2	MINUSMA, PRRE, DDRK	Anmalan, Inakafel	26 000 000
		Une mare est creusée dans la commune	Creusement de 1 mare	1	MINUSMA, PRRE, DDRK	Mailoli	10 000 000
Sous total sous-secteur Hydraulique				13			178 000 000
Energie	Fournir de l'énergie aux populations de la commune	100 familles rurales sont dotées en kits solaires	Dotation de 100 familles de kits solaire	1	MINUSMA	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	10 000 000
Sous total sous-secteur Energie				1			10 000 000
Arts-Tourisme-Culture-Sport							
Total général Secteur Secondaire				14			188 000 000
Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements							
3.12. Administration (Mairie)	Améliorer les conditions de travail des élus et du personnel communal	Les locaux de la mairie sont réhabilités	Réhabilitations des locaux de la mairie	1	PRRE	Adielhoc	48 000 000
		Les élus et le personnel	Organisation de 3 sessions de formations des élus et	1	DDRK, PRRE	Adielhoc	6 000 000

		communal sont renforcés	agents communaux				
Sous-total sous - secteur Administration				2			54 000 000
3.13. Commerce / Transport	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	Les AGR des OCB/OSP sont financées	Financement de 8 microprojets (maraichage, embouche, fermes avicoles, élevage, petit commerce, mécanique-soudure, électricité)	8	PRRE, MINUSMA	Toute la commune	28 000 000
Sous total sous-secteur commerce/transport				8			28 000 000
Total général Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equ ipements				10			82 000 000
4. Secteur Ressources Humaines et Population							
Genre et Développement	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	La participation des femmes et des jeunes aux activités politiques et économiques est favorisée	Organisation d'1 session de formation en leadership/ participation aux élections pour 100 femmes et jeunes leaders	1	MINUSMA	Adielhoc	5 000 000
Sous total sous-secteur Genre et Développement				1			5 000 000

4.3. Education/ Formation :	Améliorer le taux de scolarisation et de fréquentation	Une campagne de sensibilisation est organisée dans la commune	Organisation de 01 campagne de sensibilisation et d'information des populations autour de la scolarisation des enfants	1	UNICEF, IRC, CAP	Toute la commune	5 500 000
		Des salles de classe sont réhabilitées	Réhabilitation de 24 salles de classe	1	UNICEF, MINUSMA	Taghlit, Inamzel, Marat, Matalmen, Oukinik, Anmalane	48 000 000
		Des réfectoires sont construits	Construction de 02 réfectoires	2	UNICEF, AE	Telabit, Taghlit	10 000 000
		Des enseignants sont recrutés	Recrutement de 08 enseignants	1	Conseil communal, ANICT, CAP	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	43 200 000
		Des écoles sont clôturées	Construction de 3 clôtures d'écoles	3	MINUSMA, UNICEF	Matalmen, Taghlit, Marat	30 000 000
		Des CGS et APE sont renforcés	Réalisation de 2 sessions de formation pour CGS et APE	2	UNICEF, IRC, CAP	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	3 000 000
		Les écoles sont dotées de mobiliers scolaire	Achat de mobiliers scolaires	1	USAID, UNICEF	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	28 000 000

		10 écoles sont dotées de kits solaires	Electrification solaire de 10 écoles	10	IRC, UNICEF	Adielhoc, Taghlit, Inamzil, Telabit, Oukinik, Inakafel, Matalmen, Marat, Anmalan, Tassadjimt	1 500 000
Sous total sous-secteur Education				21			
4.5.Santé	Améliorer la couverture sanitaire dans la commune	4 agents de santé sont recrutés	Recrutement de 02 agents de santé	1	CICR, DDRK	Adielhoc, Telabit	6 000 000
		Les ASACO sont renforcées	Organisation de 1 session de formation pour 2 ASACO	1	DDRK	Adielhoc, Telabit	3 000 000
		Une campagne de sensibilisation est organisée dans la commune	Organisation d'1campagne de sensibilisation	1	Première Urgence, FELASCOM	Toute la commune	5 500 000
		Un PSA est construit et équipé	Construction et équipement de 01 PSA	1	Première Urgence, MSF-E	Matalmène	4 000 000
		Les CSCOM et PSA sont dotés en médicament	Achat de médicaments pour les 1 CSCOM et 1 PSA	2	Première Urgence, MSF-E	Adielhoc, Matalmène	2 000 000
Sous total Sous-secteur Santé/Action sociale				6			189 700 000
Total général Secteur Ressources Humaines et Population				28			
TOTAL GENERAL SECTEURS				69			459 700 000

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

7.1. Stratégie de mobilisation du financement

La mobilisation du financement sera animée par les autorités communales avec le concours des autorités villageoises de l'administration. Il s'agira par rapport aux différentes sources de financement, d'engager les démarches appropriées ou prescrites. Pour la mobilisation des ressources internes notamment les taxes et contributions villageoises la commune procédera à une sensibilisation des populations à travers une restitution du contenu du plan de développement aux populations.

Elle mettra l'accent sur l'origine populaire des besoins exprimés et les liens entre la mobilisation des taxes et la réalisation des projets retenus.

Les financements des partenaires seront mobilisés suivant un processus de négociation sur la base de l'outil de négociation que représente le plan. Ce sont par exemple les ONG, les organisations multilatérales et bilatérales les projets, les dons et les legs,

En ce qui concerne les financements mis en place par l'Etat avec le concours de ses partenaires financiers tels que le FICT, PADDER, PRRE, le PIRE (programme intermédiaire pour la relance éducative), le PRODESS (programme de développement sanitaire et social) et la commune observera leurs procédures de soumission de projets pour être éligible à leur financement.

Le conseil communal veillera à la bonne gestion des fonds mobilisés par un suivi rigoureux des dépenses.

Le conseil communal s'attachera en concertation avec ses partenaires à mettre en place de nouveaux mécanismes de financement tels les participations des associations et entreprises locales, la valorisation des équipements marchands entre autres.

7.2. La mobilisation sociale

L'aspect relatif à la mobilisation sociale sera conduit en même temps que la mobilisation des ressources financières internes ; les villages et secteurs de développement seront sensibilisés pour participer et fournir la main d'œuvre sur les chantiers et apporter les matériaux disponibles dans le terroir.

La commune veillera à développer un mécanisme de restitution régulière de l'utilisation des fonds, des réalisations effectuées, et des besoins de financement.

Pour mieux encourager la participation et optimiser les ressources, elle initiera un système de concession ou de délégation de la gestion de certaines infrastructures aux groupes organisés et aptes sur la base de sélection transparente.

7.3. La composante technique

Elle se situe en amont, elle fait appel aux qualités techniques de la commune, des prestataires pour le montage des dossiers de projets.

Le montage des projets inscrit dans le Plan de Développement et le budget est un préalable du financement de certaines sources comme l'ANICT, l'ADR ; il requiert une étude de faisabilité et l'élaboration de devis et plans d'exécution du projet.

L'appui des prestataires à cet égard est de former la commune, de l'accompagner et de vérifier la conformité des dossiers aux procédures prescrites. Il en est de même des services techniques qui seront sollicités pour leur expertise spécifique sous forme de conseils, assistance, de suivi contrôle, d'évaluation.

VIII. MECANISME DE SUIVI EVALUATION

Le suivi évaluation sera assuré conformément au cadre logique du plan et du programme annuel et en fonction des indicateurs de résultats qui sont définis.

Le maire désignera par arrêté parmi les commissions de travail mise en place celle qui sera chargée du suivi de la mise en œuvre du plan. Celle-ci sera élargie à des partenaires clés de la commune selon leur choix. Elle aura pour tâches d'identifier, d'organiser et de planifier les activités de collecte de données nécessaires à l'appréciation périodique des réalisations au titre du plan. La commission fera le compte

rendu de ses activités lors des sessions du conseil communal. Par conséquent un calendrier de suivi évaluation sera défini par la commission et les indicateurs préparés par rapport à chaque étape. A ces aspects du mécanisme, la commission veillera sur l'évaluation des programmes annuels issus du PDSEC et leur budgétisation.

IX. DIFFUSION DU PDSEC

La diffusion du PDSEC permettra d'élargir la connaissance des projets de développement prioritaires de la commune à un plus grand nombre de personnes physiques et morales, d'organismes d'appui techniques et financiers.

Elle aura l'avantage d'accroître les opportunités d'intervention par l'intérêt que le plan pourrait susciter en termes de coopération décentralisée, de partenariat avec les projets et structures privées ou publiques dont les objectifs sont en harmonie avec ceux du plan.

La commune ne disposant pas des radios rurales fonctionnelles ; les assemblées d'information au niveau des secteurs de développement seront organisées pour permettre une plus grande diffusion du PDESC. Des copies du PDESC seront également distribuées aux partenaires et à l'administration.

X. CONCLUSION

Le document élaboré est un outil de référence précieux de planification des actions de développement de la commune, de mobilisation des populations, des partenaires, des ressources et de plaidoyer. Il est le résultat d'un long processus participatif.

Son élaboration a été rendue possible grâce à l'appui du Projet de Reconstruction et de Relance Économique, *UCP/SOS Sahel International au Mali/Consortium AZHAR- CERCA*, de tous les services techniques de la commune et du cercle et surtout par l'engagement du conseil communal.

La mise en œuvre correcte du présent programme de développement économique social et culturel permettra de booster le développement dans la commune et contribuer à l'atteinte des objectifs répondant aux aspirations de la population de la commune en matière de développement et de bien-être.

Les populations de la commune estiment que la clé du développement futur réside dans l'amélioration des ressources humaines par l'éducation, la formation des jeunes et des femmes notamment. Il importe de préciser que les femmes de plus en plus actives dans le développement économique social et culturel souhaitent la multiplication des activités génératrices de revenus et surtout leur implication dans la gestion des affaires publiques à tous les niveaux.

Pour réaliser de façon correcte et satisfaisante les actions du présent PDESC, il sera indispensable pour le maître d'ouvrage (conseil communal) de mettre en place une organisation et une stratégie fortes axées sur l'information/sensibilisation des populations, la maîtrise des responsabilités des acteurs, la transparence dans la gestion des affaires publiques et surtout la mobilisation des ressources nécessaires. Les acteurs locaux devront ainsi comprendre que le développement de leur commune ne sera jamais providentiel et pour être durable et garder l'esprit de solidarité entre tous, il aura toujours besoin du génie créateur et des énergies de l'ensemble des citoyens de la commune. Le maître d'ouvrage devra par conséquent chercher à en faire une sorte de « prisme social » dans lequel sont cristallisés les efforts de tous.

ANNEXE I : Délibération d'élaboration du PDESC

REGION DE KIDAL

CERCLE D'ABEIBARA

COMMUNE RURALE D ABEIBARA

REPUBLIQUE DU MALI

Un peuple-Un but-Une foi

DELIBERATION N° 2016/03/CRA

Le conseil communal réuni en session ordinaire à la mairie de ABEIBARA, au cours de sa séances du..... après avoir délibéré a décidé à l'unanimité des conseillers présents de l'adoption de son plan de Développement Economique Social et Culturel (PDESEC) pour la période 2017-2021.

Conseillers en exercice 11

Conseillers présents : 08

Conseillers absent : 03

- Ont voté pour : 08
- Contre : 00
- Abstention : 00

Conseillers présents :

- 1- AGALY AG OUMAR MAIRE AG
- 2- SAGDOUNE AG IBATAL 1^{er} adjoint 1-4TH
- 3- ATTAYOUB AG INAWELENE 2^{em} adjoint AG
- 4- MAYATANE AG INAMOUD 3^{em} adjoint AG
- 5- ALKACEM AG SAID Conseiller AG
- 6- KALENE AG MOHAMED Conseiller AG
- 7- GUSSA AG MAKNI Conseiller AG
- 8- IBRAHIM AG MOHAMED Conseiller AG

Conseillers absents :

- 1- AGALI AG BABAKAR
- 2- RISSA AG BOUBACAR
- 3- KABI AG MAGDI

Fait et délibéré à ABEIBARA le 20 / 11 / 2016

Le Maire

AGHALY AG OUMAR



ANNEXE II : Décision de mise en place du comité communautaire

REGION DE KIDAL
CERCLE DE TESSALIT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNE RURALE D'ADJIELHOC

DECISION N°2016/ 05/CRT
PORTANT CREATION DU COMITE COMMUNAUTAIRE DE SUIVI ET SURVEILLANCE DE
PLANIFICATION, D'ENREGISTREMENT DE GRIEFS, DE GESTION DE PLAINTES ET DE
RESOLUTION DES CONFLITS.

LE MAIRE DE LA COMMUNE RURALE D'ADJIELHOC

Vu la constitution;
Vu la loi n°93-008 du 11 février 1993, modifiée, déterminant les conditions de la libre
administration des Collectivités Territoriales ;
Vu, la Loi N° 99-035 du 10 août 1999 portant création des collectivités territoriales de Cercles
et de Régions ;
Vu, la Loi N° 2012-007 du 07 février 2012 portant Code des Collectivités Territoriales ;

DECIDE

ARTICLE 1er : Il est créé un comité communautaire de suivi et surveillance de planification,
d'enregistrement de griefs, de gestion de plaintes et de résolution des conflits de la
commune rurale d'Adjelhoc dans la cadre de l'élaboration du Plan de Développement
Economique Social et Culturel (PDESC) 2017-2021

ARTICLE 2 : Le comité est composé de dix membres dont les noms suivent :

- | | | |
|--------------|------|------------|
| - Oulemine | Ag | Bitou |
| - Bady | Ould | Hamou |
| - Biga | Ag | Mitki |
| - Daha | W/ | Aroukache |
| - Belher | Ould | Mochi |
| - Rhissa | Ag | Sarid |
| - Ahmed | Ben | SidiAli |
| - Mohamedine | Ag | Ilazene |
| - Iljimit | Ag | Tinawelène |

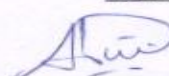
ARTICLE 3 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera
enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Adjelhoc, le 07 juin 2016

Ampliations :

Préfet-.....1/Info
Archive/Chrono1/2

Le Maire



Abenadje Ag ABDOLLA



ANNEXE III : Délibération d'adoption de l'élaboration des PDESC

REGION DE KIDAL
CERCLE DE TESSALIT

COMMUNE RURALE D'ADJIELHOC

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DELIBERATION N° 2016/05/CRT

Le conseil communal d'Adjielhoc réuni en session ordinaire le 11/11/2016 après avoir délibéré a décidé de l'adoption du plan de développement économique, social et culturel (PDESC) de la commune rurale d'Adjielhoc pour la période 2017/2021.

ARTICLE 1: Le Bureau communal est chargé de l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 2 : La présente délibération qui prendra effet à compter de la date de signature, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Conseillers en exercice10
Conseillers présents07
Ont voté pour07
Contre.....00
Abstention.....00

1. Abinadje AG ABDOLLA
2. Baba ALBERT
3. Eljimit AG INAWELENE
4. Aloubé AG OGAZITE
5. Biga AG HAMZATA
6. Malick AG HAMA HAMA
7. SidiMohamed AG MOHAMED

Adjielhoc le 11/11/2016
Le Maire,

Abenadje AG ABDOLLA



Absents: 03

- Saleh Ag IBRAHIM
- Nwoujim Ould ALADY
- Abba Ould BADY

ANNEXE IV DIAGNOSTIC					
Domaine	Potentialités	Contraintes	Solutions	Forces	Faiblesses
Élevage	-Nombre important de cheptel de qualité ; -Pâturages riches pendant l'hivernage dans les grandes vallées; -Terres salées ; -Proximité avec le marché à bétail (Algérie) -Existence de marres.	-Insuffisance d'eau ; -Inexistence de marchés à bétail organisé. -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ; -Fauves.	-Creusement des puits à grand diamètre et forages équipés; -Campagnes de vaccinations et déparasitage ; -formation des agents vétérinaires locaux ; -Lutte contre les prédateurs.	-Important savoir-faire empirique dans le domaine d'élevage ; -Intérêt des populations pour l'activité d'élevage.	-Manque d'innovation dans le sous-secteur ; -Insuffisance dans l'organisation des éleveurs ;
Agriculture	-Existence de sites maraichers oasiens propices; -Existence de parcelles fertiles ; -Disponibilité de l'eau.	-insuffisance des intrants agricoles ; -Difficulté d'écoulement de la production ; -Insuffisance de formation ; -Présence de certains parasites (cochinelles)	- Approvisionnement en intrants de qualité ; - Renforcement des capacités des producteurs ; -Lutte phytosanitaire bio.	-Intérêt accru pour développer le maraichage dans la commune ; -Accompagnement des partenaires techniques et financiers.	-Système de production encore traditionnel
Artisanat	-Existence de la matière première tirée de l'élevage (cuir, peau) ; -Existence d'associations féminines	- Manque de débouchées	-Valoriser les produits de l'artisanat local ;	-Savoir-faire traditionnel	-Manque d'organisation des producteurs
Commerce	-Existence de nombreux operateurs économiques ; -Existence de marché ; -Existence d'une route nationale tres fréquentée	-Activité économique largement informelle ; -Insécurité sur les axes ; -Iminpraticabilité et mauvais état des pistes pendant l'hivernage ;	-Formaliser les échanges commerciaux avec l'Algerie (régions du sud) ; -Améliorer l'état des routes ;	-Grande maitrise des circuits et d'approvisionnement	-Activité largement dominée par la contrebande -Manque d'organisation des operateurs économiques
Santé	-Existence des ASACO, Cskom et PSA	-Insuffisance des agents de sante qualifiés au niveau local ; -Insuffisance de médicaments ; -Faible couverture sanitaire.	-Dynamiser les Postes de Santé Avancés, -Renforcement des capacités du personnel de santé local ; -Approvisionner les Centres de de santé	-Existence d'un système de santé traditionnel (traditerapeutes)	-Réticente des communautés à la vaccination et aux soins

			en kits sanitaires suffisants ; -Multiplier les interventions des équipes mobiles de santé ; -Rouvrir les PSA dans les secteurs de développement		
Education	-Nombre important d'enfants scolarisables ; -Existence d'écoles dans plusieurs secteurs de développement ;	-Réticence des parents (éleveurs nomades) à scolariser leurs enfants ; -Insécurité autour des écoles ; -Salles de classes en mauvais état -Insuffisance du personnel enseignant	-Sensibilisation des parents ; - Approvisionnement des cantines -Réhabilitation des salles de classes ; -Dotation des écoles en kits scolaires ; -Recrutement de personnel enseignant ;	-Existence des APE, AME et CGS	-Faible intérêt des communautés pour l'éducation

ANNEXE V : Liste des Journées de Consultation et de Concertation Intercommunautaire

N°	Prénom Nom	Fonction
1	Baba Albert	Adjoint au Maire
2	Siyata walet Baye	Asso femme
3	Hattari ag Hamid	Leader Communautaire
4	Aicha Walet Amoumine	Leader Femme
5	Bidary Ag Akly	Chef de Fraction
6	Balherould Machi	Président GIE
7	Badiould Dahni	Président asso des artisans
8	Alher Karafanto	Leader communautaire
9	Alhassane ag Balla	Chef secteur
10	Mohamadine ag Ilazane	Président coopérative
11	Talat walet Bacrene	Présidente Asso-Femme
12	Iljimit Ag Inawelan	Elu
13	Baye ag Alhalifa	Leader Jeune
14	Assaleh ag Mohamed	Elu
15	Ahmed Ben Mohamed	Conseiller Fraction
16	Bahani ag Elmelik	Chef quartier
17	Abidine Ould Badi	Leader Religieux
18	Alhassane ag Ibrahim	Membre Asso Jeune Taghlite
19	Boubakar Traoré	Enseignant
20	Saghid ag Sidahmed	Chef Fraction
21	Daha walet Aroukach	Femme leader
22	Mossa ag Aghaly	Leader Jeune
23	Tata Walet Alher	Membre Asso-femme
24	Fatta walet Ibrahim	Membre asso féminine
25	Wayane ag Bahani	Président Asso
26	Balla ben Hamou	Enseignant
27	Tata walet Mohamed	Présidents asso femme
28	Haballa ag Aghaly	Jeune leader
29	Biga ag Hamzata	Elu
30	Alhassane ag Ibrahim	Leader jeune Taghlite

31	Hamma ould Badi	Directeur d'école
32	Rhissa ag Saghid	Elu
33	Olamine ag Bitou	Conseiller communal
34	Biga ag Mitki	Leader communautaire
35	Ahmed ben Sidiali	Membre du Comité
36	Rakiatou walet Alher	Membre asso femme
37	Yousseuf ag Sani	Leader communautaire
38	Halid ag Mohamed	Comité communautaire
39	Lala-Aicha walet Mohamedine	Présidente Asso

ANNEXE VI : liste des participants à l'Atelier de planification

N°	Prénom Nom	Fonction
1	Baba Albert	Adjoint au Maire
2	Hattari ag Hamid	Leader Communautaire
1	Bidary Ag Akly	Chef de Fraction
2	Balher ould Machi	Président GIE
1	Alher Karafanto	Leader communautaire
2	Mohamadine ag Ilazane	Président coopérative
1	Iljimit Ag Inawelan	Elu
2	Ahmed Ben Mohamed	Conseiller Fraction
1	Abidine Ould Badi	Leader Religieux
2	Boubakar Traoré	Enseignant
1	Daha walet Aroukach	Femme leader
2	Tata Walet Alher	Membre Asso-femme
1	Balla ben Hamou	Enseignant
2	Tata walet Mohamed	Présidents asso femme
1	Haballa ag Aghaly	Jeune leader
2	Biga ag Hamzata	Elu
1	Alhassane ag Ibrahim	Leader jeune Taghlite

ANNEXE VII : Liste des participants à l'Atelier de validation

N°	Prénom Nom	Fonction
----	------------	----------

1	Baba Albert	Adjoint au Maire
2	Hattari ag Hamid	Leader Communautaire

ANNEXE VIII :OCB/OSP

3	Aicha Walet Amoumine	Leader Femme
4	Bidary Ag Akly	Chef de Fraction
5	Balher ould Machi	Président GIE
6	Alher Karafanto	Leader communautaire
7	Alhassane ag Balla	Chef secteur
8	Talat walet Bacrene	Leader Femme
9	Iljimit Ag Inawelan	Elu
10	Ahmed Ben Mohamed	Conseiller Fraction
11	Bahani ag Elmelik	Chef quartier
12	Abidine Ould Badi	Leader Religieux
13	Saghid ag Sidahmed	Chef Fraction
14	Mossa ag Aghaly	Leader Jeune
15	Balla ben Hamou	Enseignant
16	Biga ag Hamzata	Elu
17	Alhassane ag Ibrahim	Leader jeune Taghlite
18	Rhissa ag Saghid	Elu
19	Olamine ag Bitou	Conseiller communal
20	Biga ag Mitki	Leader communautaire
21	Yousseuf ag Sani	Leader communautaire
22	Halid ag Mohamed	Comité communautaire

Villages	Nom de l'OCB/OSP	Nature de l'OCB/OSP	N° de Récépissé	Responsable (Nom et Prénom + Contact)	Nombre de membres			Domaines d'activité	Type d'investissements	Nombre bénéf.			Partenaires
					H o m	F e m	T o t a l			H o m	F e m	T o t a l	
TAGHLIT	MECALE	Association	10-005 / CT	ALHASSAN E AG BALLA	10	5	15	ELEVAGE	Valorisation des produits d'élevage				
INAMZIL	AWNAF	Association	116/P-CT	Sidi Mohamed ag Achanawa	8	6	14	COMMERCE	AGR				
ADIEL HOC	TASSIDWILTE	Association	007/CT	Ahmed ag Imhaymid	8	12	20	MARAICHAGE	Equipements maraichers	50	20	70	
ADIEL HOC	TERAKAFTE	Association	097/p-CKI	Kedou AG Ossad	5	5	10	CULTURE	Appui à la valorisation des instruments de la musique traditionnelle	2000	4000	6000	
TAGHLIT	TASSANTOTE	Association	138/P-CT	ILJIMIT AG MAHAMAD	20	05	25	ELEVAGE	Appui à l'organisation du secteur de l'élevage	30	20	50	
TAGHLIT	JEUNES DE TAGHLIT	Association	011 / CT	ALHASSAN E AG IBRAHIM	20	12	32	JEUNESSE	Organisation des journées citoyennes dans la commune	50	50	100	
TAGHLIT	TEHATELET	Association	10-139/CT	AGDAWA AG ALWATA	7	3	10	ELEVAGE	Noyau d'élevage	10	8	18	
TAGHLIT	TADHILT	Faitière	06/CT	ABOUBACRENE AG ELHER	12	08	20	BOUCHERIE	Constriction d'un abattoir moderne	500	500	1000	
ADIEL HOC	SARHAW	Association	09-030/CT	DJADJA WT WANKA	-	15	15	ARTISANAT	Valorisation des produits artisanaux	100	300	400	
ADIEL HOC	ASSIKAD	Association	2007-A-09-19	Mohamedine ag ILAZANE	10	12	22	ELEVAGE	Valorisation des produits d'élevage				
ADIEL HOC	TANAKRA	Association	105/CAC-D-KI	LALLA AICHA WT ILAZANE	15	18	33	ELEVAGE	Mise place d'une unité laitière	60	100	180	
ADIEL HOC	SAKFOTANE	Association	10-152/CT	ABIDINE AG BACRENE	11	10	21	ELEVAGE	Construction d'un magasin d'aliment bétail	100	100	200	
ADIEL HOC	ISSOUDAR	Groupement	039/CT	AWRIKANE AG BADA	20	20	40	ELEVAGE	Construction d'un bureau pour améliorer le fonctionnement du groupement	300	300	600	
TAGHLIT	TALILT - MADANANE	Groupement	13/CT	RADIYATA WT ELHER	-	30		ELEVAGE	Magasin d'aliment bétail	-	400	400	
ADIEL HOC	ASSOCIATIONS DES ELECTRICIENS	Syndicat	10-151/CT	WOYANE AG BAHANI	12	-	12	ELECTRICITE	Appui en petit matériels	100	50	150	

	ENS												
ADIEL HOC	ASFISSNA RIZEDJ	Association	026/CT	IBAGHER AG EMAKADAYE	19	05	24	ELEVAGE	Appui à l'acquisition d'un noyau d'élevage	50	50	100	
ADIEL HOC	TAFLIST	Association	006/CT	SIDI HAIBALA OULD BADI	11	05	16	ELEVAGE	Aliment bétail				
ADIEL HOC	DERHANINE	Association	048/P-CT	SIDI HAIBALA OULD MAKY	13	7	20	ELEVAGE	Aliment de bétail	50	40	90	
ADIEL HOC	INAMZEL	Association	036/CT	TALLATE WT BACRENE	-	24	24	ARTISANAT	Matériel de travail	-	24	24	
ADIEL HOC	ASSIDARI	Association	083/P-CT	ADA AG DIDI	12	-	12	ELEVAGE	Achat de noyau d'élevage	22	23	45	
ADIEL HOC	IKAZANE	Association	11-021/CT	ZAHRA WALET HASNY	-	11	11	VOLAILLE	Construction d'une ferme avicole	100	150	250	
ADIEL HOC	TAMAZALLA DJERENAGH	Association	005/P-CT	HATARI AG HAMAD	8	8	16	RECONCILIATION	Appui au processus de réconciliation à l'échelle communautaire	1000	1000	2000	
ADIEL HOC	TASRIST	Coopérative	017/P-CT	ISSOUF OULD HASNI	13	7	20	MARAICHAGE	Appui à la sécurisation des parcelles (achat de clôtures)	70	30	100	
ADIEL HOC	TAMOUDRE	Association	11-41/CT	ZIBOU AG ASTIL	9	10	19	AGR	Embauche	80	20	100	
ADIEL HOC	AZANZAR	Association	04-038	ALKHALIFA AG BALLA	10	5	5	AVICULTURE	Appui à la mise en place d'une ferme avicole	200	300	500	
ADIEL HOC	TAHALIFT	Association	006/P-CT	ZINIBA WT AHMED	-	12	12	PETIT COMMERCE	AGR	30	20	50	
ADIEL HOC	TADHILT	Association	11-019/CT	TAHIA WT WARTORDENE	-	15	15	ARTISANAT ET COMMERCE DE SES PRODUITS	AGR	70	80	150	
ADIEL HOC	ARAHMA	Association	009/P-CT	DEHA SAMADY	13	-	13	ELEVAGE	Embauche	30	20	50	
ADIEL HOC	TANOFLAYTE	Association	030/P-CT	TAMOUNINT E WT IJIMIT	-	17	17	MARAICHAGE	Equipements maraichers	-	100	100	